

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Centre Universitaire Si El-Houes-BARIKA-

Institut de Lettres et des Langues

Département des Langues étrangères

Filière de Français



Polycopié de cours

Matière : Analyse du discours et pragmatique

Niveau : 1^{ère} Année Master

Option : Sciences du Langage

Elaboré par : Dr. BEDDIAF Sabah

Année universitaire : 2020 -2021

Matière	Analyse du discours et pragmatique
Niveau	1^{ère} année Master
Coefficient	3
Crédit	4
Evaluation	CC 50/50
Unité d'enseignement	Fondamental

Avant-propos

Le présent polycopié de cours, conforme au programme enseigné, rassemble une panoplie de Cours / TD destinés aux étudiants de 1^{ère} année Master (Sciences du Langage). Il s'agit d'un travail personnel qui émane de notre propre expérience lors de nos activités pédagogiques dans le module : Analyse du discours et pragmatique.

Ce polycopié de cours est subdivisé en 04 chapitres :

Le premier est réservé aux fondements de cette discipline après un bref sommaire des points essentiels, vus au palier précédent ainsi que certains faits ayant directement trait à la pragmatique dont l'existence prouve la nécessité de dépasser l'appariement (sens/forme), tel que consacrer dans la linguistique structurale. Chapitre dont l'objectif est de cerner cette période clé afin d'initier aux grandes théories fondatrices.

Le deuxième chapitre comme l'indique son titre, sera réservé aux philosophes du langage anglo-saxons: John.L.Austin, John .R. Searle et H. Paul Grice. Avec lesquels se dessine ce nouveau courant de pensée tout en mettant l'accent sur leurs apports ainsi que les notions clés de leurs théories (Acte de langage, contexte, force illocutoire, maximes conversationnelles, principe de coopération...).

Le troisième chapitre sera consacré aux développements récents de la discipline. Travaux qui s'inscrivent dans une perspective radicalement novatrice, celle de la pragmatique cognitive (Dan Sperber et Deirdre Wilson) et ses notions clés (intention communicative, communication ostensive-inférentielle, le principe de pertinence...etc).

Quant au quatrième chapitre intitulé pragmatique intégrée, il est réservé aux théories de l'école française, représentée par Oswald Ducrot et Jean Anscombe, ainsi que ses concepts fondamentaux à savoir énoncé, énonciation, présupposé et sous-entendu.

Chacun des chapitres présentés se termine par des applications dont une partie constituée d'une batterie d'exercices en rapport avec les points traités dans chacun d'entre eux.

Objectifs généraux et orientations du cours :

1. Ce cours vise à familiariser les étudiants avec le domaine de la Pragmatique, qui interroge le rapport des énoncés à leur contexte immédiat de production sous l'angle de l'action.

2. Initier les étudiants aux théories fondatrices de la pragmatique (Après un bref sommaire des points censés essentiels, vus au palier précédent (pré-requis), nous aborderons les fondements de cette discipline).

3. Initier les étudiants aux méthodes consacrées au domaine ainsi qu'aux concepts clés et notions de base de la pragmatique (Communication, contexte, inférence, implicite, actes de langage, énoncé, présupposé,...).

4. Découvrir les grands apports, ayant fondé et développé l'approche pragmatique.

En outre, ce cours devra offrir l'occasion d'une application de ces méthodes sur des situations diverses.

À l'issue de la formation, l'étudiant sera en mesure de:

- Définir le champ d'intérêt de la Pragmatique
- Expliquer la place et le rôle de la Pragmatique dans la réflexion et les analyses linguistiques.
- Brosser un panorama historique du champ de la Pragmatique
- Appliquer les notions-clés sur des exemples quotidiens de mécanismes pragmatiques plus ou moins complexes.

Sommaire :

AVANT-PROPOS	1
SOMMAIRE :	3
CHAPITRE I DE LA LINGUISTIQUE DE LA LANGUE A LA LINGUISTIQUE DE LA PAROLE	6
INTRODUCTION :	6
1. QU'EST-CE QUE LE LANGAGE ?	8
2. L'UTILITE DU LANGAGE :	8
3. LA COMPREHENSION DU LANGAGE :	9
3.1. <i>Les processus codiques</i>	9
3.2. <i>Processus inférentiels</i> :.....	10
4. DEFINITION ET OBJET D'ETUDE DE LA PRAGMATIQUE :	12
4.1. <i>Définition de la pragmatique</i> :	12
4.2. <i>Objet de la pragmatique</i> :	13
4.3. <i>Différence entre sémantique et pragmatique</i> :	13
4.3.1. Le modèle codique :	14
4.3.2. Le modèle inférentiel :	15
4.4. <i>Cotexte et contexte : Quelle différence ?</i>	15
5. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA PRAGMATIQUE:.....	15
5.1. <i>Les années 30 - 40 « la pragmatique radicale formaliste »</i> :	16
5.2. <i>Les années 50-70 « les philosophes du langage »</i> :	17
5.3. <i>Les années 80-90 : pragmatique cognitive vs pragmatique intégrée</i>	17
5.3.1. La pragmatique cognitive :	17
5.3.2. La pragmatique intégrée :	18
6. DOMAINES PRIVILEGES DE L'ANALYSE PRAGMATIQUE :	19
6.1. <i>Les actes de langage</i> :	19
6.2. <i>Les embrayeurs et les connecteurs</i> :	20
6.3. <i>Le phénomène de l'inférence</i> :	21
EXERCICES D'APPLICATION :	23
CHAPITRE II : LES PHILOSOPHES DU LANGAGE :	29
JOHN LANGSHAW AUSTIN :	29
1. QUI EST AUSTIN ?	29
1.1. <i>L'opposition constatif /performatif</i> :	30
1.1.1. Performatifs explicites vs performatifs implicites :	31
1.1.1.2. Les performatifs explicites:	31
1.1.1.2. Performatifs implicites:	31
1.1.2. Les conditions de succès (de réussite) des performatifs :	33
1.2. <i>La théorie des actes de langage</i> :	33
1.2.1. Classification des actes de langage :	33
2. JOHN ROGERS SEARLE :	37
2.1. <i>Le principe d'exprimabilité</i> :	37

2.3. <i>Taxinomie des actes de langage proposée par Searle</i> :	38
2.3.1. Les assertifs :	38
2.3.2. Les directifs :	39
2.3.3. Les promissifs :	40
2.3.4. Les expressifs :	40
2.3.5.- Les déclaratifs :	41
2.4. <i>Les actes de langage indirects</i> :	41
3. HERBERT PAUL GRICE (1913/1988) :	50
3.1. <i>L distinction entre phrase et énoncé</i> :	51
3. 2. <i>La notion d'implicitation (entre le dit et le non-dit)</i> :	51
3.2.1. L'implicitation conventionnelle (lexicale) :	52
3.2.2. L'implicitation non conventionnelle (conversationnelle/discursive) :	52
3.2.2.1. L'implicitation conversationnelle généralisée :	53
3.2.2.2. L'implicitation conversationnelle particulière :	53
3.3. <i>Le principe de coopération et les maximes de conversation de Grice</i> :	54
EXERCICES D'APPLICATION :	57

CHAPITRE III : LA PRAGMATIQUE COGNITIVE : SPERBER & WILSON (LA THEORIE DE LA PERTINENCE): 66

1. LA PRAGMATIQUE COGNITIVE (NON LINGUISTIQUE) :	66
2. L'INTENTION INFORMATIVE, INTENTION COMMUNICATIVE ET LA COMMUNICATION OSTENSIVE INFERENTIELLE :	66
3. LA THEORIE DE LA PERTINENCE :	68
4. L'INTERPRETATION DES ENONCES :	71
5. EXPLICITATION DES ENONCES :	72
5.1. <i>Explicitation du premier ordre</i> :	72
5.1.1. Désambigüisation lexicale :	72
5.1.2. Désambigüisation syntaxique :	72
5.1.3. Désambigüisation pragmatique :	73
5.2. <i>L'explicitation d'ordre supérieur</i> :	73
EXERCICES D'APPLICATION :	74

CHAPITRE IV : LA PRAGMATIQUE INTEGREE (OSWALD DUCROT) :..... 81

1. LA LINGUISTIQUE DE L'ENONCIATION (BENVENISTE):	81
1.1. <i>Unités de base de la linguistique énonciative</i> :	82
1.1.1. L'énoncé :	82
1.1.2. L'énonciation :	82
2.1. <i>Formes de l'implicite</i> :	83
2.1.1. Les présupposés :	84
2.1.2. Les sous-entendus :	85
2.2. <i>Distinction entre présupposition et sous-entendu</i> :	86
2.2.1. La relation avec le code et le contexte :	86
2.2.2. Le comportement syntaxique :	86
2.2.3. Rapport au sens explicite :	87

2.2.4. Rôle des interlocuteurs :	87
EXERCICES D'APPLICATION :	88
BIBLIOGRAPHIE	92

Chapitre I

De la linguistique de la langue à la linguistique de la parole

Introduction :

Dans la perspective de cerner les moments importants de l'histoire de la pragmatique, nous entamerons cette partie avec un bref aperçu historique afin de cerner les moments clés marquant l'histoire de cette discipline car comme le signale August Comte (1798-1857) [cours de philosophie positive] (1830-1842) : « *On ne connaît pas complètement une science tant qu'on n'en sait pas l'histoire* ».

La linguistique du XX^{ème} siècle était marquée par l'ouvrage fondateur du structuralisme¹ « le cours de linguistique générale » de F. Saussure, qui a été publié par deux de ses disciples, Charles Bally et Albert Séchehay, en 1916. Ouvrage posthume qui compose avec fidélité et exactitude ses enseignements et qui a suffi, à lui seul, de bouleverser le paysage scientifique et à poser une nouvelle discipline, la linguistique, dont l'objectif principal était précisé par Saussure (1972 :40) qui déclarait que : « *notre définition de la linguistique suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot, tout ce que l'on désigne par le terme de « linguistique externe ». Cette linguistique là s'occupe pourtant de choses importantes, et c'est surtout à elles que l'on pense quand on aborde l'étude du langage* ».

Donc, la linguistique structurale est une linguistique interne qui adaptait le principe de l'immanence, se consacre exclusivement au système linguistique tout en rejetant toute détermination externe qu'elle soit historique, psychologique ou sociale.

En d'autres termes, cette démarche distinguait dans les faits du langage, langue et parole. Cette dernière qui a été totalement marginalisée. Détermination dont Saussure (1972 :40) ne nie pas l'existence et accepte pour en rendre compte de parler de linguistique de la parole, mais « *il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet* », précise Saussure.

Autrement dit, étudier la langue au détriment de ce qui lui est extérieur, ce qui pose la nécessité méthodologique d'étudier : La langue en elle-même et pour elle-même.

¹ Bien que le structuralisme soit lié à Ferdinand de Saussure, son application connaît une extension à partir de laquelle il englobe diverses écoles qui convergent toutes vers l'étude de la langue comme une chose d'achevé/ close. Cette désignation renvoie ainsi à un courant plutôt qu'à une école.

- ✓ **En elle-même** : on étudie la langue dans son fonctionnement sans tenir compte des phénomènes externes.
- ✓ **Par elle-même** : On étudie la langue avec la langue.
- ✓ **Pour elle-même** : On étudie la langue pour comprendre son fonctionnement et non pas pour comprendre les faits qui lui sont extérieurs (phénomènes sociaux, historiques, politiques, psychologiques ou autres).

Ainsi définie, la linguistique a initié un vaste champ de recherche qui a donné lieu à des théorisations plurielles qui se sont consacrées exclusivement au système linguistique tout en rejetant toutes déterminations extérieures et où l'accent était mis sur la compétence au détriment de la performance.

Reste à dire que cette inévitable imputation que le cours réalise pour étudier l'objet langue, a donné beau jour aux uns et aux autres de revoir, voire de continuer chacun à sa manière l'œuvre de Saussure.

A partir des années 70, et dans l'optique d'une prise en charge effective des phénomènes rattachés à la langue, que la linguistique structurale n'arrivait pas à intégrer, la dichotomie langue/parole a été remise en question, ce qui a donné naissance à de nouvelles approches qui dépassent le mode « forme-sens » et mettent l'accent sur le langage en action, sur la créativité des individus, leurs capacités réflexives et interprétatives ainsi que leurs compétences sociales. Approches dont les préoccupations étaient de savoir :

Que faisons-nous lorsque nous parlons ?

Que disons-nous exactement ?

Comment se fait-il que nous ne disons pas toujours ce que nous voulons dire, ni de vouloir dire ce que nous disons ?

Pourquoi certains énoncés sont-ils susceptibles d'interprétations différentes ?

Pouvons-nous nous fier toujours au sens littéral d'un propos ?

Qu'avons-nous besoin de savoir pour que telle ou telle phrase cesse d'être ambiguë ?

Ces questionnements qui font appel à de multiples données relatives à la structure linguistique et au fonctionnement de la langue appellent un nouveau composant dans la description linguistique, **la pragmatique**, et démontrent la complexité de l'objet de cette discipline.

En bref, la pragmatique s'intéresse à **l'étude du langage** en contexte.

1. Qu'est-ce que le langage ?

Le langage est « *la fonction d'expression de la pensée et de communication entre les hommes, mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux (parole) et éventuellement de signes graphiques (écriture) qui constitue une langue* ». Larousse

Le langage représente un phénomène isolé et propre à l'espèce humaine. Les autres espèces humaines, aussi, disposent de systèmes de communication ou d'expression comme : les singes, les abeilles, les fourmis, les oiseaux..., mais même lorsqu'elles recourent à la gestuelle, voire la mimique, leurs modes d'expression restent fort éloignés de la faculté de communication dont dispose l'être humain.

En effet, les échanges communicatifs des animaux sont entièrement prévisibles et conditionnés, contrairement à ceux des êtres humains qui ne le sont pas, comme le montrent les deux exemples mentionnés ci-dessous :

1. Un être humain qui rentre chez lui après avoir découvert un bel endroit (restaurant, magasin,...) est susceptible de proférer un nombre infini de phrases, lesquelles sont absolument imprévisibles, de même que les réponses de ses interlocuteurs.

2. En revanche, une abeille peut produire de multiples messages qui sont presque totalement prévisibles et en nombre fini, ainsi que les réponses des autres membres de la ruche.

Le langage humain est donc, un système symbolique créatif : il n'y a pas de limite au nombre de messages qu'une personne peut produire ou comprendre. Quant aux signaux linguistiques complexes comme les phrases, ils ont une structure interne ; ils sont décomposables et leurs éléments constitutifs peuvent se recombinaer entre eux pour forger des significations nouvelles.

2. L'utilité du langage :

« *On ne peut pas ne pas communiquer* ». (P.Watzlawick)

« *Que je le veuille ou non, je suis pris dans un circuit communicatif* ». (R.Barthes)

« *Le dialogue –l'échange de mots-est la forme la plus naturelle du langage* ». (M.Bakhtine)

Ces trois citations nous rappellent la vocation communicative du langage verbal. En effet, le véritable avantage du langage qu'il est un outil de représentation et de transmission

de connaissances et d'informations. Autrement dit, « *le langage nous permet de manipuler des concepts, de structurer des raisonnements, d'élaborer des hypothèses et d'étendre nos connaissances sur le monde* ». (Boysson-Bardies, 2003).

3. La compréhension du langage :

La compréhension du langage met en œuvre deux processus : codiques et inférentiels.

3.1. Les processus codiques

Les processus codiques d'interprétation du langage sont des processus applicables par rapport à un code, c'est-à-dire un ensemble de conventions.

La production d'une phrase suppose un encodage, son interprétation un décodage : ce qui postule évidemment l'existence d'un code commun entre encodeur et décodeur (les interlocuteurs). Situation comparable à une autre situation non verbale, celle des panneaux de signalisations routière, où ces derniers sont censés connus des autorités responsables de leur installation comme des usagers de la route : la convention veut ainsi que le panneau « Stop », contraint les usagers à un arrêt de quelques secondes. Les panneaux ronds, bordés d'une liseré rouge indiquent une interdiction immédiate, précisée et complétée par un panneau qui précise le type d'interdiction, etc.

L'étude d'encodage et de décodage des phrases est prise en charge par **la linguistique**, composée des disciplines traditionnelles :

- **la phonétique** : l'étude scientifique des sons propres à une langue du point de vue de leur production articulaire, de leur transmission ainsi que de leur réception auditive.

La phonologie : qui, comme la phonétique, étudie la face sonore du langage mais en adoptant un point de vue fonctionnel. La phonologie envisage les sons en regard de leur rôle dans la communication pour identifier ceux dotés d'une fonction distinctive dans la langue traitée.

- **la syntaxe**, qui étudie la manière dont les mots se combinent entre eux pour former des unités de niveau supérieur (phrases) et cherche à dégager les règles formelles permettant de déterminer quand une phrase est bien ou mal formée (phrase grammaticale vs phrase agrammaticale).

La morphologie : qui est l'étude des unités significatives minimales d'une langue et cherche à savoir selon quels processus se combinent-elles pour former des unités de niveau supérieur.

- **la sémantique**, qui étudie la signification des mots d'une langue (son lexique), et la façon dont les significations des différents mots se combinent entre elles pour livrer la signification des phrases (signification compositionnelle).

Les processus codiques mis en œuvre pour l'interprétation des phrases renvoient à l'aspect linguistique formel du langage, qui suppose une association conventionnelle entre un mot et un message, et donc l'univocité de la signification. Or l'univocité existe certes, mais elle est rare car on constate aisément que les mots sont polysémiques et que l'usage d'une même phrase ne relève pas toujours de l'univocité comme le montrent les exemples ci-dessous :

a. *Tu sais quelle heure est-il ?*

Cette phrase semble bien revêtir une signification unique : il s'agit d'une phrase interrogative, d'une véritable question.

Pourtant, elle pourrait, dans certains contextes bien précis et agrémentée d'une intonation et de mimiques adéquates, prendre une valeur métaphorique : d'une mise en garde contre un retard.

b. *J'ai mal à la tête.*

Énoncé qui peut engendrer selon son contexte d'occurrence, de multiples interprétations :

1. il signifiera, lors d'une soirée agrémentée de musique, que la musique est trop forte.
2. Taisez-vous ou bien vous parlez trop.
3. Vous parlez fort
4. Je ne veux pas sortir dans certains cas....etc.

Ces exemples montrent bel et bien que l'interprétation du langage nécessite donc le recours à des processus plus sophistiqués que les processus codiques, qui sont **les processus inférentiels**.

3.2. Processus inférentiels:

La compréhension d'une phrase, exige de la part de l'interlocuteur la disposition de certaines connaissances qui permettent de faire des hypothèses sur l'état d'esprit, les connaissances et les intentions du locuteur /des connaissances préalables qui n'ont rien de linguistique et ne font l'objet d'aucune association conventionnelle préalable à l'interprétation

de la phrase : c'est le processus inférentiel, qui se présente comme un ensemble d'opérations logiques réalisées par les locuteurs et son aboutissement constitue une base pour l'interprétation de l'énoncé. Processus qui peut-être défini comme : « *processus par lequel on en arrive à une ou plusieurs conclusions à partir de prémisses. On parle à ce sujet de "processus inférentiel" »*, Moeschler et Reboul (1994 : 531).

Exemple 1 :

Tu sais quelle heure est-il ?

1. Il peut s'agir d'une véritable question
2. Une mise en garde contre un retard
3. Un reproche (je t'attends depuis une heure)
4. Il est temps de partir

Exemple 2 :

Est-ce que je peux vous aider ?

Du point de vue linguistique, il s'agit d'une question (phrase interrogative)

Mais le même énoncé peut avoir plusieurs sens et interprétations :

- Hors situation et hors contexte, c'est une offre d'aide
- En contexte et en situation, l'énoncé reste une phrase interrogative, mais peut prendre plusieurs sens, comme :
 - Cet objet que vous portez semble lourd, est-ce que je peux vous aider à le porter?
 - vous semblez chercher quelque chose, est-ce que vous acceptez que je vous donne quelques renseignements ?
 - Vous n'arrivez pas à choisir, est-ce que je vous aide pour trancher ?
 - Avertissement (attention, vous allez faire une bêtise ! lors d'un examen, par exemple).

Ces processus permettent donc, à l'interlocuteur d'interpréter une phrase tout en mettant en jeu sa capacité **de réflexion, de raisonnement et de déduction** et reposent sur plusieurs facteurs : la perception immédiate de l'environnement, la situation d'énonciation du contexte ainsi que les connaissances encyclopédiques (connaissances de fond) comme le montre l'exemple ci-dessous cité par Martine Bracops (2007 :19) :

Si un médecin fait un exposé devant ses confrères, ceux-ci disposeront de connaissances plus vastes et plus précises dans le domaine médical (les pré-requis) qu'un public non averti. Ainsi, un spécialiste des maladies cardio-vasculaires ne s'adressera pas dans les mêmes termes à des confrères dans un colloque, à ses étudiants à l'université, au grand public réuni pour une conférence de vulgarisation, à des lycéens, etc.

On peut donc, communiquer en théorie plus aisément avec des interlocuteurs qui appartiennent à la même culture et avec lesquels on partage les mêmes valeurs culturelles.

En conclusion, l'étude des processus inférentiels qui viennent se superposer au code pour lui livrer une interprétation complète des phrases relève de **la Pragmatique**.

4. Définition et objet d'étude de la pragmatique :

4.1. Définition de la pragmatique :

Le terme *pragmatique* vient du grec *pragma*, qui signifie action. En français, il a le sens de « *concret, adapté à la réalité* ». En anglais, *pragmatic*, signifie, « *qui a rapport aux actes, aux effets réels* ». La discipline à laquelle ce terme renvoie est une discipline récente dont l'étude a débuté au XIX^{ème} siècle sous l'influence du courant philosophique américain représenté par William James, John Dewey et Richard Rorty. Discipline qui cherche ainsi à saisir les différents mécanismes qu'offre la langue et qui sont mis en action par les locuteurs en usant de la parole afin d'y agir.

La pragmatique est née de la confluence de plusieurs disciplines et représente un riche carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, philosophes, psychologues et sociologues.

A cause de ses origines diverses, sa définition est difficile, souligne Blanchet (1995 :12-13)

Ainsi, de nombreuses définitions lui ont été proposées. Néanmoins, l'ensemble de ces définitions se rejoignent sur la notion d'usage de langage.

→**La pragmatique** est donc, « *l'analyse de l'usage du langage en situation* », c'est-à-dire qu'elle traite tous les phénomènes intervenant dans l'interprétation des phrases et qui ne sont pas pris en charge ni par la syntaxe ni par la sémantique.

La pragmatique vient donc compléter l'analyse linguistique pour donner une interprétation complète de la phrase. Autrement dit, si la linguistique envisage l'étude du

système lui-même, la pragmatique se propose d'étudier tout ce qui implique, dans les énoncés, la situation de communication.

Martine Bracops (2010 :14), précise que « *Les notions clés de la pragmatique correspondent à des concepts longtemps ignorés ou négligés par la philosophie du langage et de la linguistique : la notion d'acte, car le langage est action en ce sens qu'il permet d'instaurer un sens, mais aussi d'agir sur le monde et sur autrui ; la notion de contexte, car l'interprétation du langage ne saurait faire abstraction de la situation concrète dans laquelle les propos sont émis ; et la notion de désambiguïsation car certaines informations extra-linguistiques sont indispensables à la compréhension sans équivoque d'une phrase* ».

4.2. Objet de la pragmatique :

La pragmatique étudie les rapports existant entre les énoncés et leurs contextes d'énonciation. La linguistique a commencé à s'intéresser à la dimension pragmatique suite à son incapacité d'interpréter certains énoncés dont l'interprétation nécessite la prise en compte de certains faits extérieurs au langage : les éléments indexicaux, les adverbes de l'énonciation, certains connecteurs, les verbes performatifs et les implicites qui restent les exemples les plus significatifs.

Soit les exemples suivants : La séance est ouverte / Coupable / Je te promets de venir demain, phrases dont la compréhension nécessite, voire impose la prise en compte de leur contexte d'énonciation : le cadre participatif, le cadre spatio-temporel...etc.

4.3. Différence entre sémantique et pragmatique :

La pragmatique était fondée à la fin des années soixante, par la réflexion du philosophe John Austin et a pris le relais lorsque la sémantique s'est avérée incapable de rendre compte des aspects non-vériconditionnels du langage. La thèse défendue par Austin s'appuie sur la distinction entre les énoncés décrivant le monde « constatifs » et ceux accomplissant une action « performatifs ».

En interprétation sémantique, on vérifie la correspondance des contenus des phrases aux situations extra-linguistiques décrites. Des phrases comme : le ciel est bleu, elle est heureuse peuvent être évaluées en termes de vérité ou de fausseté, si l'état de chose de réalité correspond ou non à leurs contenus. Énoncés que Austin appelle les constatifs, mais il existe aussi des énoncés qui ne peuvent pas l'être (ne peuvent être dits ni vrais, ni faux), comme l'énoncé (je te promets de faire mes devoirs). Une telle phrase ne peut-être jugée ni en termes

de vérité, ni de fausseté : en la prononçant le locuteur accomplit un acte, à savoir celui d'une promesse. C'est à ce type d'énoncés que la pragmatique s'intéresse.

La principale différence entre les deux disciplines se situe donc au niveau de la fonction principale de la langue naturelle, qui est celle de la communication. Cette dernière qui peut être expliquée par les deux modèles compatibles et complémentaires, celui du code et le modèle inférentiel.

4.3.1. Le modèle codique :

Dans ce modèle, la communication est essentiellement fondée sur trois hypothèses :

-Les langues naturelles sont des codes (Ferdinand de Saussure)

-Ces codes relient des concepts à des sons (ils associent des signifiés à des signifiants, pour reprendre la terminologie saussurienne)

-La communication verbale se fait sur la base du mécanisme d'encodage et de décodage.

L'idée que la communication verbale repose sur un processus d'encodage-décodage paraît très séduisante mais quelques peu réductrice. Ce modèle se heurte à certains obstacles qui peuvent être résumés ainsi :

a. Son faible pouvoir descriptif

b. Ce modèle n'explique pas comment l'auditeur recouvre l'intention du locuteur : communication non littérale

c. Il n'explique pas la sous-détermination linguistique : d'où la nécessité de recourir à une multiplicité de codes.

d. L'ambiguïté, qui peut-être lexicale ou grammaticale.

e. Le fait que le malentendu, contraint à ce que prédit ce modèle, ne repose pas uniquement sur le bruit dans le canal de communication, mais peut découler du fait que certaines informations nécessaires au processus inférentiel ne sont pas communes aux interlocuteurs.

Il s'agit, donc, d'un modèle simpliste qui ne peut être appliqué à toutes les situations de communications et qui reste insatisfait du point de vue descriptif, ce qui fait recourir au modèle inférentiel.

4.3.2 .Le modèle inférentiel :

Ce modèle linguistique essaie d'expliquer les processus par lesquels le locuteur arrive à formuler des hypothèses interprétatives, de l'énoncé émis par son interlocuteur, nécessaires pour la communication. Ces inférences permettent au récepteur de déchiffrer la partition invisible du message émis et d'en tirer une conclusion à partir d'hypothèses contextuelles.

Les exemples d'inférences, dans la vie quotidienne, sont abondants : on emploie le plus souvent dans la conversation des énoncés impliquant d'autres. Par exemple :

« Il fait chaud ici », pour dire ouvrez la fenêtre s'il vous plaît...etc.

A : *veux-tu un morceau de chocolat ?*

B : *je fais un régime.*

Selon la manière dont l'interlocuteur interprète la situation, il peut aboutir à deux solutions : si son locuteur, B dans ce cas, entend grossir, il convient de lui donner du chocolat, mais si ce dernier préfère, par contre, maigrir, il faut s'en abstenir.

C'est justement l'étude de ces mécanismes qui rendent la communication interhumaine possible, bien que les intentions communicatives ne correspondent pas au sens strict des paroles émises, qui fait l'objet de l'étude de la pragmatique.

4.4. Cotexte et contexte : Quelle différence ?

La notion du « **contexte** », essentielle en pragmatique, a été pendant longtemps marginalisée, voire exclue par la linguistique. Elle n'a pas été guère convoquée pour lever les ambiguïtés de certains énoncés agrammaticaux. De cette façon, la notion du contexte n'était pas clairement définie et pouvait désigner l'environnement extralinguistique (situation de communication), auquel certains chercheurs ajoutent les représentations psycho-sociales et les préconstruits culturels des sujets engagés dans l'interaction, contrairement à l'environnement immédiat, qui est le « **contexte** ».

5. Histoire et évolution de la pragmatique:

Historiquement, la pragmatique est née au XIXe siècle aux États-Unis mais a commencé à se développer surtout après la seconde guerre mondiale.

La pragmatique naît lorsque *John Austin*, donne les *Williams James Lectures* à Harvard en 1955, où il introduisait l'idée révolutionnaire dans la philosophie anglo-saxonne de l'époque, selon laquelle les phrases, notamment, ne servent pas simplement à décrire le monde, mais aussi un moyen d'action. Ainsi, le locuteur d'une phrase déclarative donnée dans

un environnement donné peut produire une assertion (le cerisier est en fleur), une promesse (je viendrai demain), un ordre (je t'ordonne de ranger ces affaires)...etc. Pour autant, cette proposition, comme sous le nom de théorie des actes de langage est décrite d'une façon plus formelle par l'un des élèves d'Austin qu'est *John SEARL*.

La naissance de la pragmatique comme discipline des sciences du langage est généralement rattachée au logicien philosophe William Morris qui, dans l'héritage de Charles Sanders Peirce, s'est consacré à l'élaboration d'une théorie générale des signes, particulièrement linguistiques, mais son véritable essor, ne débutera réellement qu'à partir des années 60 en France et les années 80 aux alentours.

La tripartition² introduite par Morris annonçait les débats sur l'autonomie de la discipline vis-à-vis de la sémantique et notamment son rapport à la linguistique et s'est distribuée en trois domaines :

- La syntaxe : traite les relations des signes entre eux
- La sémantique : traite les relations des signes aux objets
- La pragmatique : traite les relations des signes à leurs usagers.

Des années 30 aux années 90, l'évolution de la pragmatique peut se résumer en 3 grandes étapes :

5.1. Les années 30 - 40 « la pragmatique radicale formaliste » :

Cette approche novatrice, s'inscrit dans la tradition sémioticienne et logiciste anglo-saxonne à laquelle s'intègrent les travaux de Morris et Peirce. Elle définit la pragmatique comme une discipline autonome et séparée de la sémantique. Elle prend en charge tout ce qui, dans l'interprétation, des énoncés, ne se fait pas de façon codique et postule que la communication verbale est le plus souvent non littérale ou implicite.

Voici à titre d'exemple d'illustration un exemple emprunté à Moeshler (2001 :5) :

« Il est huit heures du soir », heure à laquelle les enfants de la famille M se couchent.

Le père à son fils Axel : « va te laver les dents »

Axel à son père : « je n'ai pas sommeil »

² . La tradition sémioticienne et logiciste anglo-saxonne, considère que tout système de signes se compose d'une syntaxe, une sémantique et d'une pragmatique .Ces dernières sont linéaires c'est-à-dire qu'elles entrent en jeu successivement et dans l'ordre et modulaires, c'est-à-dire qu'elles sont toutes les trois indépendantes.

En disant « va te laver les dents », le père implicite « va te coucher ». En répondant « je n'ai pas sommeil », le fils signifie qu'il ne veut pas aller se laver les dents maintenant et donc aller se coucher. Cette conception radicale ouvre la voie à des travaux basés sur un modèle d'interprétation des énoncés mettant en avant le rôle des connaissances du monde dans l'accès au sens.

5.2. Les années 50-70 « les philosophes du langage » :

La préoccupation majeure des philosophes du langage, depuis Aristote au IV^e siècle avant notre ère, était la recherche des réponses à des questions comme : que signifie comprendre un message linguistique ? Qu'est-ce que le sens d'un mot ou d'une phrase ? Qu'est-ce que saisir une signification ? (en mathématiques).

C'est dans la lignée de ces travaux que s'inscrivent lors des années 50-70 les philosophes du langage anglo-saxons tels : John Austin (1911-1960) ,H. Paul Grice (1913-1988) ,John Searle (1932) ont poursuivi ces recherches .Leur grande innovation était de s'intéresser au langage naturel, ordinaire en ouvrant véritablement la voie à la pragmatique en observant que le rôle du langage n'est pas exclusivement **de décrire le réel** mais aussi **d'exercer une action** sur le monde (théorie des actes de langage).C'est-à-dire que par rapport au point de vue de sémioticiens des années 30-40 ,le champ de la pragmatique s'est élargi et depuis, la pragmatique acquière le statut de discipline à part entière.

5.3. Les années 80-90 : pragmatique cognitive vs pragmatique intégrée.

Après l'apport des philosophes du langage anglo-saxons, la pragmatique va évoluer suivant deux courants distincts : L'un s'exerce sur le territoire anglo-saxon et fait de la pragmatique une science à part entière et indépendante, **la pragmatique cognitive**. L'autre, relativement limité, voit en elle une discipline fille de la linguistique (cas des chercheurs français), c'est **la pragmatique intégrée**.

5.3.1. La pragmatique cognitive :

Le point de départ de ce courant est la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, qui elle-même est partiellement héritière de la pensée Gricéenne, la pragmatique connaît donc de nouveaux développements, étend son territoire à de nouveaux domaines et se fixe de nouveaux objectifs et est classée, tout comme la linguistique parmi les sciences expérimentales.

Lors des années 80 et avec l'essor des sciences cognitives : logique, psychologie cognitive, neurosciences, neurobiologie et intelligence artificielle, notamment, qui a largement contribué au développement de la pragmatique et à en définir le courant cognitiviste qui s'efforce de rendre compte des rapports langage et ses usagers. Cette théorie apparaît donc, comme un pas de plus à la compréhension du fonctionnement de la communication interhumaine et dont le but principal est d'explorer les mécanismes cognitifs par lesquels l'esprit humain interprète les intentions communicatives des interlocuteurs.

La pragmatique connaît donc une extension positive, argumentée et non plus négative, comme c'était le cas dans les années (50-70) et dont les principales caractéristiques peuvent être résumées ainsi :

- Elle est déductive chargée d'analyser les processus inférentiels dans l'interprétation des phrases.
- Elle est vériconditionnelle contrairement à la pragmatique intégrée, qui est non-vériconditionnelle.
- Elle s'occupe de tous les aspects pertinents pour l'interprétation des phrases en contextes.
- L'interprétation des énoncés doit rendre compte de tous les contenus communiqués par le locuteur, dont bon nombre ne le sont pas explicitement.
- Le principe fondateur de cette interprétation est le principe de la pertinence.

5.3.2. La pragmatique intégrée :

Alors que la pragmatique cognitive, tire ses origines des théories logicistes et de la philosophie du langage, la pragmatique intégrée s'inspire de la linguistique de l'énonciation inaugurée, dans les années 60, par Emile Benveniste et d'Oswald Ducrot entre autres à partir des années 70. Ce courant pragmatique, essentiellement français, est appelé **pragmatique intégrée** pour la raison que, à la différence du courant anglo-saxon, la pragmatique est considérée comme une discipline fille de la linguistique et intégrée tout comme le sont la phonétique, la phonologie, la syntaxe et la sémantique. La pragmatique intervient dans l'interprétation des énoncés pour prendre le relais de la sémantique lorsque celle-ci achève et épuise ses possibilités.

L'idée de base ici, est que la dimension pragmatique d'un énoncé est inscrite dans la langue elle-même et non pas dans une situation particulière. Autrement dit, le recours à la

pragmatique pour l'étude du sens d'un énoncé confirme l'existence dans l'énoncé de quelque chose de plus qu'un contenu descriptif sémantique. L'interprétation d'un énoncé ne peut donc plus être conçue comme purement descriptive, elle reflète également ses conditions d'utilisation.

La pragmatique intégrée présente des points communs avec la pragmatique cognitive qui peuvent être résumés ainsi :

- Toutes les deux considèrent le langage non pas dans sa fonction descriptive ou représentative, mais en tant que moyen d'action.

- Toutes les deux dépassent l'opposition classique entre sens littéral et sens non littéral enfermés dans deux catégories distinctes et étanches pour inscrire la découverte du **sens non littéral** dans le prolongement de celle **du sens littéral**.

Toutefois, la pragmatique cognitive et intégrée diffèrent fondamentalement sur un point essentiel, qui est la définition qu'elles donnent de l'énonciation : En matière de pragmatique cognitive, (l'énonciation est un phénomène général préalable à tout processus interprétatif mis en œuvre par le système central de la pensée) et pour la pragmatique intégrée par contre, (l'énonciation est une composante fonctionnelle de la langue, une propriété associée au code linguistique et inscrite dans la structure de la langue).

De plus, la pragmatique cognitive accorde un intérêt particulier aux inférences, (processus déductifs). En revanche, la pragmatique intégrée s'intéresse aux relations argumentatives non déductives et de nature scalaire (liées à la gradation).

6. Domaines privilégiés de l'analyse pragmatique :

Le domaine de la pragmatique recouvre l'étude de l'énonciation et de la deixis (embrayeurs), l'inférence (implicatures, présuppositions et sous-entendus) et les actes de langage. Instances dans lesquelles, l'usage de la langue et la relation entre la langue et son contexte d'énonciation se retrouvent grammaticalisés et codifiés dans la structure de la langue.

6. 1. Les actes de langage :

Parmi les domaines étudiés par la pragmatique, nous citons d'abord, les actes de langage ou actes illocutoires, qui correspondent aux différentes actions qui peuvent être accomplies par le biais du langage comme : l'ordre, la promesse, la requête

Exemple : Comparons les deux énoncés suivants :

Je cours.

Je déclare la séance ouverte.

- Quels rapport y a-t-il entre les deux énoncés ?

Dans le cas de l'exemple (1), l'énoncé décrit une réalité et peut-être évalué en termes de vérité ou de fausseté. Par contre, l'énoncé (2), ne décrit rien, et n'est ni faux ni vrai : il cherche à agir sur l'état du monde, à le modifier par le seul fait de l'énonciation de la phrase. → Il s'agit donc d'un **performatif** : Acte qui ne peut devenir effectif qu'à la condition que soient réunies un certain nombre de conditions de réussite (le locuteur, la situation de communication, ... etc.). C'est-à-dire, s'il est prononcé par un juge de tribunal, dans ce cas là il constitue un acte de langage « performatif », qui peut modifier une réalité. : L'énonciation de la phrase fait advenir à la réalité une situation qui n'existait pas avant.

6.2. Les embrayeurs et les connecteurs :

Un autre domaine privilégié de la recherche en pragmatique. Appelés aussi **déictiques** ou **éléments indiciels** dont le référent ne peut être déterminé en dehors du contexte dans lequel l'énoncé est émis. Traduit de l'anglais « shifters » par Jakobson (1963).

Le terme embrayeurs ou deixis³ désigne des unités linguistiques ayant une place importante dans la théorie de l'énonciation, unités qui ont la propriété est de mettre en rapport le message linguistique et la situation extralinguistique et qui permettent aux linguistes d'analyser la subjectivité d'un auteur dans son langage.

Nous pouvons énumérer quatre types de déictiques:

- ✓ Déictiques personnels: se sont des outils de grammaticalisation des marques de personnes dans une situation d'énonciation correspondant aux participants. Nous pouvons placer dans cette catégorie les déictiques: je, tu, nous, vous et même on.
- ✓ Déictiques temporels: ce sont des marqueurs de temps qui situent l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation (aujourd'hui, demain il ya deux jours, cet été....etc.)
- ✓ Déictiques spatiaux: ce sont des marqueurs de lieu qui situent l'énoncé par rapport au lieu de l'énonciation: ici, là...etc.
- ✓ Déictiques sociaux : Analysés pour la première fois par Fillmore (1975), ces déictiques reflètent certains aspects de la hiérarchie sociale et de la situation de

³ La deixis est un procédé fondamental dans l'énonciation, dans la mesure où elle permet aux protagonistes du discours de se repérer

communication (votre majesté, votre honneur, monsieur le président, monsieur le sénateur.....)

Ainsi, ces connecteurs pragmatiques ne relient pas des contenus de propositions, mais plutôt des actes langagiers.

6.3. Le phénomène de l'inférence :

Troisième axe aussi important que les deux précédents, en pragmatique, qui représente un mécanisme clé dans l'interprétation des énoncés par lequel, les interlocuteurs parviennent à interpréter les éléments non-littéraux ou implicites.

De manière plus large , le terme inférence évoque une certaine idée de lacune informationnelle à combler par la mise en place d'un calcul interprétatif qui s'appuie sur les connaissances, les compétence et les savoirs partagés entre les deux interlocuteurs, ainsi : beaucoup d'énoncés ne doivent être compris littéralement, car face à un énoncé comme : peux-tu me passer le livre ? Tout sujet parlant comprendra qu'il s'agit d'une demande (requête) et non pas d'une simple question.

Les définitions qui lui ont été données dans la littérature pragmatique et de l'analyse du discours sont multiples. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 24), définit l'inférence comme étant : « *toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (internes ou externes)* » .

Moeschler et Reboul (1994 : 531), la définissent comme le « *processus par lequel on en arrive à une ou plusieurs conclusions à partir de prémisses.* »

La recherche des mécanismes qui rendent ce type d'interprétation possible [interprétation non littérale], fait partie intégrante et nécessaire de la recherche en pragmatique même si les théories proposées n'apportent pas de réponses convergentes (comme Sperber et Wilson qui parlent du principe de la pertinence, alors que H. P. Grice parle du principe de coopération). Ainsi que beaucoup d'autres qui étudient : les adverbes, énonciatifs, l'analyse conversationnelle et autres et dont l'étude nécessite la prise en compte des situations réelles de leur énonciation.

Remarque :

Certaines phrases ont la propriété d'en impliquer d'autres

Exemple 1

Si j'avais invité Karim, sa femme serait venue au diner : (implicitement) cela veut dire que je n'ai pas invité Karim et sa femme n'est pas venue à ce diner.

Exemple 2

A : *Quelle heure est-il ?*

B : *Le journal télévisé vient de commencer*

(Le journal télévisé peut-être diffusé à une heure précise, selon la chaîne télé et donc réponse à la question n'est cohérente que si les deux locuteurs savent à quelle heure débute le journal télévisé).

Exemple 3 :

A : *Je vais à la poste.*

B : *Il est cinq heures vingt.*

(L'intervention du second locuteur signale qu'il est inutile de se rendre au bureau de poste car à cette heure, celui-ci est fermé).

→ l'interprétation de certaines phrases exige le recours à des connaissances non linguistiques, à **des éléments extérieurs au langage**.

Exercices d'application :

Questions :

1. Quelle est le rapport entre les processus codiques et les processus inférentiels ?
2. Qu'est-ce que la pragmatique ?
3. Quel est son objet d'étude?
4. Quels en sont ses domaines d'études privilégiés ?
5. Quelle est la différence entre pragmatique intégrée et pragmatique cognitive ?
6. Complétez le tableau ci-dessous :

.....	Etude des relations des signes linguistiques avec
sémantique
.....	Leurs usagers et le contexte.

Exercice n1 :

Donnez les différents sens que peuvent avoir les phrases ci-dessous selon les différents contextes :

1. Je ne resterai pas longtemps.
2. Arrêtez de fumer.
3. Vas-y donc.
4. Ferme la fenêtre.
5. Tu sais quelle heure est-il ?
6. Je viendrai demain : promesse, prévision, menace, prédiction...
7. Marie est toujours en train d'écrire ses mémoires.
8. Merci !

Exercice n2 :

Formulez des hypothèses (faites des inférences) tout en combinant les informations sans liens explicites et vos connaissances, selon le modèle ci-dessous. (Soyez attentifs aux indices contenus dans ces cours textes).

Exemple :

Il se retrouva à quatre pattes, de tous côtés. Il se releva, revint sur ses pas en scrutant le sol. Rien, elles restaient introuvables. Il ne pouvait quand même pas rentrer à pieds...

→ En lisant ce texte, on se demande : que s'est-il passé exactement ?

On peut déduire ce qui est arrivé, par exemple :

Il cherche au sol, à quatre pattes, donc il cherche quelque chose de très petit qui peut-être tombée sous ou entre les meubles.

Il dit qu'il ne peut pas rentrer à pieds, donc on suppose qu'il ne peut pas conduire.

→ **Donc, il a perdu ses clés ou bien ses lunettes.**

1. Une odeur de gaz parvint à ses narines. Elle se leva alors brusquement et courut vers la cuisine. Le lait coulait le long de la casserole...

Que s'est-il passé ?

Quel type de cuisinière a-t-elle ?

2. Le radeau pneumatique se gonfla automatiquement. Les navigateurs y lancèrent un peu de nourriture puis s'y jetèrent à leur retour...

Que s'est-il passé ?

3. Elle se réveilla en sursaut. Son lit était dessus dessous : sa couverture toute enroulée. Elle transpirait....

Que s'est-il passé ?

4. Sa bicyclette gisait au pied d'un grand arbre. En tâtant son front, il sentit une bosse qui enflait sur son crâne....

Que s'est-il passé ?

5. Les pêcheurs, stupéfaits, découvrirent des milliers de poissons qui flottaient le ventre en l'air.....

Que s'est-il passé ?

6. Le serveur se releva. Puis courut vers le client dégoulinant de soupe, heureusement tiède !

Que set-il passé ?

7. Le père courut, immédiatement, vers sa voiture et revint avec la trousse à pharmacie. Il lui enleva le dard puis désinfecta sa blessure.

Que s'est-il passé ?

8. Le pot de fleurs gisait sur le sol, au milieu d'une flaque d'eau parsemée de morceaux de porcelaine.

Que s'est-il passé ?

Exercice 3 :

Même consigne

1. Sans perdre un instant, juste après la réception, elle fila dans sa chambre en prenant tous les paquets soigneusement emballés. Impatiente, elle s'est mise à enlever leurs papiers et leurs rubans.

Que s'est-il passé ?

2. Lorsqu'elle ouvrit son coffret, elle n'y vit plus sa magnifique bague en diamant .Elle eut beau regarder dans tous ses tiroirs et coffrets, la bague restait toujours introuvables.

Que s'est-il passé ?

3. Le petit enfant s'approcha de sa mère, le genou écorché.

Que s'est-il passé ?

4. Après avoir pris les clés, le garçon nous aida à transporter nos bagages dans la chambre.

Où sommes-nous ?

5. L'hôtesse lui demanda de boucler sa ceinture.

Où sommes-nous ?

6. La baguette à la main, le dos au public, il donne le signal de départ.

Qui est-il ?

7. Fuyant la hutte, patouillant dans l'eau qui lui arrivait jusqu'aux chevilles, elle se précipita vers l'arbre. Elle avait raison de se dépêcher, la hutte fut entourée d'eau.

Que s'est-il passé ?

Corrigé :

1. La compréhension du langage met en œuvre deux types de processus : les processus codiques et le processus inférentiels. (Il existe une relation de compatibilité et de complémentarité entre les deux processus : codique et inférentiel).

2. La pragmatique est l'étude de l'usage du langage

3. Son objet d'étude est : des rapports entre les énoncés et le contexte extralinguistique dans lequel ils sont utilisés par les locuteurs.

4. Ses domaines d'études privilégiés sont : la deixis, l'inférence et les actes de langage.

5. Les principales différences entre les deux courants, peuvent se résumer ainsi :

a. La pragmatique cognitive s'exerce sur le territoire anglo-saxon et fait de la pragmatique une science à part entière et indépendante. Quant à la pragmatique intégrée, elle se voit limitée (cas des chercheurs français), voit en la pragmatique une discipline fille de la linguistique.

b. La pragmatique cognitive tire ses origines des théories logicistes et de la philosophie du langage alors que la pragmatique intégrée s'inspire de la linguistique de l'énonciation.

c. Elles diffèrent fondamentalement sur la définition de l'énonciation : En pragmatique cognitive, elle est définie comme est un phénomène général préalable à tout processus interprétatif mis en œuvre par le système central de la pensée. Par contre, en pragmatique intégrée, l'énonciation est définie comme une composante fonctionnelle de la langue, une propriété associée au code linguistique et inscrite dans la structure de la langue.

d. La pragmatique cognitive est vériconditionnelle, alors que la pragmatique intégrée est non-vériconditionnelle.

e. La pragmatique cognitive est déductive (prend en charge l'analyse des processus inférentiels dans l'interprétation des phrases), tandis que la pragmatique intégrée s'intéresse aux relations argumentatives non déductives.

6.

La linguistique	Etude des relations des signes linguistiques	Entre eux
La sémantique	Etude des relations des signes linguistiques	Aux objets
La pragmatique	Etude des relations des signes linguistiques avec	Leurs usagers et le contexte.

Exercice n 1 :

Donner les différents sens que peuvent avoir les phrases ci-dessous selon les différents contextes :

1. Je ne resterai pas longtemps : une promesse, une menace, une prévision, une prédiction...

2. Arrêtez de fumer : un ordre, un conseil, une suggestion...

3. Vas-y donc : un encouragement, une exhortation, un ordre, un défi, une permission.....

4. Ferme la fenêtre : un ordre, une suggestion, une requête.

5. Tu sais quelle heure est-il ? : une véritable question, un reproche, une mise en garde contre un retard...

6. Je viendrai demain : promesse, prévision, menace, prédiction...

7. Marie est toujours en train d'écrire ses mémoires : une simple information (assertion), reproche, éloge, ironie....

8. Merci : remerciement, un reproche,....

Exercice n 2 :

1. Que s'est-il passé ? Le lait a débordé.

Quel type de cuisinière a-t-elle ? Une cuisinière à gaz.

2. Que s'est-il passé ? Ils font naufrage et utilisent leur radeau de secours.

3. Que s'est-il passé ? Elle a fait un cauchemar.

4. Que s'est-il passé ? Il a eu un accident de vélo.

5. Que s'est-il passé ? Les poissons ont été empoisonnés / Ils sont morts.

6. Que set-il passé ? Il a reversé la soupe sur le client.

7. Que s'est-il passé ? Son fils a été piqué par une abeille.

8. Que s'est-il passé ? Le pot de fleurs a été cassé.

Exercice n 3 :

Même consigne

1. Que s'est-il passé ? Elle a déballé ses cadeaux d'anniversaire.

2. Que s'est-il passé ? Elle s'est fait dérober sa précieuse bague en diamant/ Elle l'a rangée dans un endroit et elle n'arrive pas à s'en souvenir.

3. Que s'est-il passé ? Il s'est blessé.

4. Où sommes-nous ? A l'hôtel.

5. Où sommes-nous ? En avion

6. Qui est-il ? Le chef d'orchestre.

7. Que s'est-il passé ? Il y a eu une inondation.

Chapitre II : Les philosophes du langage :

John Langshaw Austin :

Jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale, la philosophie du langage s'intéressait avant tout à la logique et avait pour but d'étudier le langage en tant qu'abstraction. Les philosophes étudiaient les modèles de langages artificiels construits par les logiciens. Pour eux, il était plus facile d'étudier l'abstraction du langage (vocabulaire fini, règles syntaxiques intangibles, etc.) qu'à travers des langues naturelles (le langage humain) jugées obscures et compliquées (lacunes, imprécisions, malentendus...).

Ce n'est qu'à partir des années 50 que se dessine un nouveau courant de pensée anglo-saxon (l'intérêt des philosophes du langage se déplace vers les langues naturelles) dont Austin représente l'un des penseurs les plus importants : pour qui, il s'agit de s'élever contre le privilège accordé aux énoncés de type « *statement* », qu'il préfère dire « *constatifs* », et corrélativement, à la question du vrai et du faux « *l'illusion constative* », et contre l'impérialisme de la sémantique « *vériconditionnelle* » dont le privilège accordé paraît réducteur et injustifié, pour Austin, car un grand nombre d'énoncés produits en langue naturelle échappent à cette problématique du vrai/faux, comme les questions, les requêtes et les ordres.

Ce nouveau courant va exercer une importante influence avec la reconnaissance du langage ordinaire et les premiers pas de la pragmatique se dessinent.

1. Qui est Austin ?

Il est britannique (1911-1960), qui fait partie avec Peter Strawson et Jean Searle des philosophes de l'École d'Oxford, dont le point de départ de la pragmatique peut-être situé dans leurs travaux et plus particulièrement dans une série de conférences (au nombre de 12) données à l'université de Harvard en 1955 par Austin et intitulées « *Les William James Lectures* ». Ce texte fondateur sera publié en 1962 sous le titre « *How to do things with words* », traduit en français en 1970 par Gilles Lane sous le titre « *Quand dire c'est faire* » dans lequel, Austin introduit une notion qui sera centrale pour la pragmatique, c'est celle de l'acte de langage (selon laquelle, le langage dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive, mais une fonction actionnelle : en utilisant le langage, le locuteur ne

décrit pas seulement le monde, mais réalise des actes qui permettent d'agir et de changer la réalité.

La théorie du langage, constitue un moment clé et l'acte fondateur dans l'histoire de la pragmatique. Théorie qui est bâtie sur l'idée que « les paroles sont aussi des actions », c'est-à-dire qu'en plus du contenu sémantique d'une assertion, par exemple, le locuteur peut user de la langue pour faire quelque chose par le biais du langage, à savoir tenter d'agir sur son allocataire ainsi que transformer le monde environnant. Cas dans lequel, nous parlons d'énoncés performatifs, par opposition, aux énoncés constatifs.

1.1. L'opposition constatif /performatif :

Le postulat du caractère fondamentalement descriptif du langage, qu'Austin appelle

« *L'illusion descriptive* », est remis donc en cause à partir d'une distinction entre les affirmations qui sont bien des descriptions et qu'il appelle *constatives*, et les affirmations qui ne sont pas des descriptions et qu'il appelle *performatives*. La distinction constatif/performatif se ramène à la distinction entre dire et faire.

Comparons les exemples suivants :

- a. Je cours.
- b. Je m'excuse.

Quels rapports y a-t-il entre l'énoncé *Je cours* et le fait de courir, entre l'énoncé *Je m'excuse* et le fait de s'excuser ?

● Dans le cas du premier énoncé, le fait que je cours est indépendant de mon énonciation de (a).

Cet énoncé décrit un certain type d'action, et selon qu'elle est ou non exécutée ou encore en voie d'exécution au moment de l'énonciation de la phrase, on peut juger l'énoncé de vérité ou de fausseté ; mais l'accomplissement de l'action est totalement indépendant de l'énonciation de la phrase → Il s'agit donc d'un *constatif*.

● Dans le cas du deuxième exemple, par contre, le fait que je m'excuse dépend directement de mon énonciation de (b).

Cet énoncé, en revanche, ne décrit rien, et n'est donc ni vrai, ni faux : il exécute une action par le seul fait de l'énonciation de la phrase → il s'agit d'un *performatif*.

Kerbarth-Orecchioni (2001 :9), définit l'énoncé performatif comme : « *tout énoncé qui, sous réserve de certaines conditions de réussite, accomplit l'acte qu'il dénomme, c'est-à-dire fait ce qu'il dit faire du seul fait qu'il le dise* »

C'est surtout à ce type d'énoncés qu'Austin s'intéresse, les performatifs, qui se présentent sous forme d'énoncés qui comportent un verbe à la première personne du singulier de l'indicatif présent, voix active et ont les caractéristiques suivantes :

1- Ils ne décrivent rien et ne sont donc ni vrais ni faux, mais qui peuvent être jugés en termes d'*échec* ou de *bonheur* ou *succès*.

2- Ils correspondent à l'exécution d'une action.

Remarque :

Dans cette deuxième classification, Austin admet également que les phrases performatives sont à *la première personne de l'indicatif présent* et qu'un performatif à la première personne du présent cesse de l'être à un autre temps et à une autre personne : « *J'ai parié* », « *Il parie* ». → Ils ne sont pas, dans ce cas, des performatifs ; ils ne font que décrire le monde.

1.1.1. Performatifs explicites vs performatifs implicites :

Pour affiner sa description, Austin distingue les performatifs explicites et implicites :

1.1.1.2. Les performatifs explicites:

Qui sont des phrases qui désignent explicitement l'acte qu'elles servent à accomplir (qui jouissent d'une sorte de propriété réflexivité et d'une signification auto-référentielle).

Exemples :

Je m'excuse

Je te promets que je viendrai.

Je vous présente mes condoléances

→ Les performatifs explicites ont un sens fixe quelque soit le contexte

1.1.1.2. Performatifs implicites:

Les performatifs implicites (ou primaires), sont des phrases qui ne désignent l'acte qu'elles accomplissent qu'en faisant référence à une convention, mais qui ne désignent pas explicitement l'acte qu'elles servent à accomplir. Les performatifs implicites aussi

accomplissent les mêmes actes que les performatifs explicites et peuvent être paraphrasables par ces derniers.

Exemples :

1. *Je vais arrêter de fumer* → je te promets d'arrêter de fumer
2. *Accepte* → je te conseille d'accepter
3. *Je suis désolé* → je m'excuse
4. *Sortez d'ici* → je vous ordonne de sortir d'ici
5. *Je viendrai à ta fête.* → Je te promets que je viendrai à ta fête.
6. *A partir d'aujourd'hui, régime.* → Je te promets que je ferai régime.

La différence entre les deux phrases « Je vais arrêter de fumer » et « je te promets d'arrêter de fumer » ne tient pas au fait que la 1^{ère} est performative et sert à accomplir un acte, alors que la seconde est constative et décrit la réalité, mais toutes les deux sont performatives et accomplissent un acte. La différence entre les deux tient à ce que la première est un *performatif explicite*, tandis que la seconde est un *performatif implicite*.

L'interprétation des phrases est en grande partie, déterminée par *le contexte* qui en est souvent important comme le souligne Austin(1970 :113), « *Nous voyons de plus en plus clairement que les circonstances d'une énonciation jouent un rôle très important et que les mots doivent être « expliqués » pour une bonne part, par le « contexte » où ils sont destinés à entrer, ou dans lequel ils sont prononcés, de fait, au cours de l'échange linguistique* ».

Ainsi, le sens de certains performatifs implicites se voit varié en fonction des circonstances entourant la production de ces phrases.

Exemples :

Je ne resterai pas longtemps : Suivant le contexte peut être une promesse, une menace, une prévision, une prédiction...

Arrêtez de fumer : Peut avoir aussi différents sens selon le contexte de sa production : un ordre, un conseil, une suggestion...

1.1.2. Les conditions de succès (de réussite)⁴ des performatifs :

Contrairement aux énoncés constatifs, les énoncés performatifs ne sont pas vérificatifs. Les actes qu'ils accomplissent peuvent être évalués en termes de succès ou d'échec, ou bien ils peuvent être qualifiés d'heureux ou de malheureux, selon les termes d'Austin. Leur réussite dépend de leur succès. Par exemple pour que des énoncés tels que : *Sortez d'ici / Je te promets de venir*, puissent constituer respectivement, les actes d'ordre et de promesse réussis ou heureux, ils doivent respecter un certain nombre de conditions qui peuvent être résumées ainsi :

- L'existence d'une convention qui rend possible la prononciation de certains énoncés par certaines personnes et dans des circonstances appropriées, par tous les participants à la fois.

- L'existence de l'intention sincère et de l'autorité nécessaire pour l'accomplissement de l'acte.

Par exemple, l'acte de remerciement exige que l'acte accompli par l'allocataire soit réellement profitable au locuteur, l'acte de questionner implique le pouvoir d'obligation et la capacité de la réponse, etc.

-Si l'une de ces conditions, ne se trouve remplie, l'acte en question serait sujet à échec.

1.2. La théorie des actes de langage :

1.2.1. Classification des actes de langage :

Austin réoriente sa pensée en la centrant sur le langage envisagé comme un moyen d'action.

Il distingue trois types d'actes de langage⁵ :

a. Acte locutionnaire : qui renvoie à cette capacité qu'ont les locuteurs d'agencer un ensemble de sons (prononcer et parfois même écrire) pour former des unités (mots, expressions) pourvus de sens. Autrement dit, c'est la réalisation articulatoire et grammaticale de la phrase.

⁴ On appellera condition de réussite d'un énoncé, les conditions qui doivent être réunies pour que sa valeur illocutoire ait quelques chances d'aboutir perlocutoirement », Moschler (1985 :25).

⁵ Le philosophe Daniel Vanderveken préfère les appeler *actes de discours* dont la théorie relève, d'après lui, de la sémantique et non pas de la pragmatique, puisque leur fonctionnement est lié à la structure de la langue. Quand aux didacticiens, ils préfèrent parler d'*actes de parole*.

Exemple : *la séance est ouverte.*

[Acte locutionnaire = construire et prononcer la phrase]

b. Acte illocutionnaire : C'est acte que l'on accomplit en disant quelque chose:

Faire une promesse, donner un ordre, proférer une assertion, formuler une protestation, poser une question...

L'idée articulée par cet acte est que la production de la quasi-totalité des énoncés est attachée à une certaine force qui s'y dégage dès la profération de l'énoncé.

Exemples :

● En disant : « la séance ouverte », cela correspond à l'ouverture de la séance (Il est nécessaire, pour le moins, que cet énoncé soit dit par un locuteur donné dans des circonstances données, qui est le juge dans ce cas). Autrement dit, cette situation ne pourrait advenir que si le contexte est approprié.

● En disant : « il va tirer! », on fait une chose différente de seul fait de dire : on prévient, on avertit ...

c. Acte perlocutionnaire: appelé aussi, effet perlocutoire, qui représente l'acte effectivement provoqué par le fait de dire quelque chose.

Exemples :

1. L'énoncé « la séance est ouverte », provoque un certain nombre d'effets, entre autres :

-On oblige l'auditoire à se taire.

-Quelqu'un prend la parole ...etc.

2. • Lorsqu'on pose la question « Qui a gagné le Tour de France cette année ? » :

a- On oblige l'interlocuteur à avouer son ignorance en matière de cyclisme,

b- On donne à l'interlocuteur l'occasion de briller en public par l'étalage de sa connaissance du cyclisme,

c- On amène l'interlocuteur à allumer la télévision,

d- On l'amène à changer de sujet de conversation, à (faire semblant de) relancer la conversation, etc.

Austin conclut que toute phrase énoncée sérieusement correspond au moins à l'exécution d'un acte locutionnaire et à celle d'un acte illocutionnaire, et parfois aussi à celle d'un acte perlocutionnaire.

Exemples :

1• « Attention, je vais tirer. »

Acte locutoire : je communique l'information contenue dans cet énoncé,

Acte illocutoire : ceci est fait avec une certaine force (force illocutoire) qui fait de mon énoncé une menace.

Acte perlocutoire : la production de cet énoncé entraîne des effets collatéraux inévitables... par exemple, dans ce cas, effrayer l'interlocuteur, le pousser à fuir, à changer de place ...

2• « Tu n'as pas le droit de faire cela! »

Acte locutoire : dire que l'interlocuteur n'a pas le droit de faire ce qu'il se prépare à faire

Acte illocutoire : protester contre l'éventualité d'un acte auquel se prépare l'interlocuteur

Acte perlocutoire : dissuader, empêcher, retenir,

Il est à noter que pour Austin :

A• **L'acte perlocutoire** est réussi uniquement si le 1^{er} locuteur est convaincu par l'interlocuteur.

B• **L'acte illocutionnaire** est le plus **important** car en l'accomplissant, le locuteur s'assigne un certain rôle et assigne à son interlocuteur un rôle complémentaire (Dans le cas d'un ordre, par exemple, le locuteur exprime sa volonté que l'interlocuteur suive une conduite donnée et se présente comme détenteur de l'autorité nécessaire pour que son interlocuteur soit tenu d'adopter la conduite en question simplement parce que c'est la volonté du locuteur).

C• **L'acte illocutionnaire** est évalué en termes de **succès** ou **d'échec** : (et non en termes de vérité ou de fausseté). C'est la compréhension par l'interlocuteur du sens de ce qui est dit qui conditionne directement le succès de l'acte.

D• **L'acte illocutionnaire** est d'un usage **conventionnel** : Chacune de nos paroles sert à accomplir un acte « social », et peut être explicité par une formule performative.

Exemples :

1. *Ne te gare pas devant l'entrée des voisins.* → je t'ordonne de ne pas te garer devant l'entrée des voisins.

2. *la séance est ouverte.* → Je déclare la séance ouverte.

3. *le cerisier est en fleur.* → J'affirme que le cerisier est en fleur.

1.2.2. Taxinomie Austinienne des valeurs illocutionnaires :

J. L. Austin propose cinq classes d'énonciation, établies en fonctions de leurs valeurs illocutoires (c'est-à-dire, de la nature de l'acte produit). Ces cinq classes au sein desquelles, les actes sont désignés par des verbes à l'infinifitif :

Les verdictifs : qui expriment un verdict, une appréciation, et correspondent souvent aux actes juridiques : acquitter, condamner, diagnostiquer, estimer, évaluer, prononcer, ...

Les exercitifs : qui renvoient à l'exercice de pouvoirs, de droits ou d'influences :

approuver, avertir, blâmer, commander, conseiller, exhorter, marier, nommer, voter,

...

Les promissifs (ou commissifs): qui visent à obliger le locuteur à adopter une certaine conduite (promettre, garantir, faire un vœu,...)

Les comportatifs : qui manifestent ou expriment une attitude du locuteur envers la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un (s'excuser, remercier, critiquer, blâmer, féliciter, souhaiter la bien venue, défier, ...).

Les expositifs : qui sont utilisés pour exposer une idée, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots. (Décrire, classer, illustrer, expliquer, détailler, définir, déduire, argumenter, rapporter, répondre, conclure).

Remarque :

● Cette classification qu'*Austin* propose paraît peu convaincante car de nombreux chevauchements et difficultés de classement se présentent (certains verbes se retrouvent dans plusieurs catégories).

● Malgré les diverses critiques qui ont été adressées à la théorie Austinienne, Austin pose des jalons essentiels, c'est grâce à lui que naît la pensée pragmatienne : son intérêt pour l'étude du langage ordinaire envisagée de façon positive et sa dénonciation de « *l'illusion*

descriptive » lui ont permis de jeter les bases de la théorie des actes de langage, qui sera développée et affinée par ses successeurs dont le plus direct reste ,son disciple J.R.Searle.

2. John Rogers Searle :

Le philosophe du langage Searle (1932) est professeur à l'université de Berkeley. Il a rejoint la philosophie d'Austin tout en développant la théorie des actes de langage dans deux ouvrages *Speech acts* (1969) et *Expression and Meaning* (1979) .Ces deux oeuvres, de grande importance, ont été traduits en français sous le titre de « Les actes de langage » et « Essais de philosophie de langage ».

Pour Searle, une théorie du langage est indissociable d'une théorie de l'action. En effet « *parler une langue, c'est réaliser des actes de langage* », (Searle 1972 :52).

2.1. Le principe d'exprimabilité :

« *Le principe d'exprimabilité est à la base de la vision des actes de langage développée par Searle. Il le formule comme suit : toute intention (i.e.état mental :pensée, croyance,désir, etc.) du locuteur peut être exprimée explicitement et littéralement par un moyen conventionnel(i.e. par une phrase).Cela revient à dire que toute phrase est déductible à un performatif explicite (tel que le défini Austin)... »*, Martine Bracops (2010 :47)

Exemple : Le cerisier est en fleur = J'affirme que le cerisier est en fleur.

La théorie Searlienne des actes de langage s'articule sur deux volets : l'examen des conditions de réussite d'un acte de langage et une proposition de taxinomie de ces actes. « *Searle tout en reconnaissant la typologie des actes de langage établie par Austin, à savoir l'acte locutoire, illocutoire et perlocutoire, insiste néanmoins sur l'importance de l'acte illocutoire. Selon lui, toute phrase énoncée sérieusement correspond nécessairement à la réalisation d'un acte locutionnaire et surtout à celle d'un acte illocutionnaire* », (ibid:50). Searle distingue aussi entre le marqueur de *force illocutoire*⁶ et le marqueur de *contenu propositionnel*. Autrement dit, chaque acte de langage est doté d'une valeur illocutoire qui se combine à un contenu propositionnel pour lui donner sa valeur globale, selon la formule : **Valeur illocutoire (VI) + Contenu propositionnel (CP).**

Examinons les énoncés suivants:

⁶ Searle signale que cette expression est source de confusion dans la mesure où elle suggère l'idée que ces différentes forces s'opposent surtout par leur degré d'intensivité dans la présentation du but illocutoire(le degré n'étant qu'une composante parmi d'autres de force),c'est pourquoi il préfère remplacer ce terme ambigu de force par celui de « Valeur illocutoire ».

(1) *Je te demande de fermer la fenêtre.*

Acte illocutoire : une requête

Acte propositionnel : fermer la fenêtre

(2) *Ferme la fenêtre !*

Acte illocutoire : ordre

Acte propositionnel : fermer la fenêtre

(3) *Tu veux bien fermer la fenêtre?*

Acte illocutoire : une question

Acte propositionnel : fermer la fenêtre

Nous constatons que les trois exemples d'énoncés possèdent le même *contenu propositionnel* « **fermer la fenêtre** » sachant que *Le contenu propositionnel* représente l'énoncé que produit le locuteur.

Mais ces mêmes exemples ne partagent pas la même *force illocutionnaire* qui est une valeur abstraite, attribuée aux expressions linguistiques, qui appartient au sens de l'énoncé et qui rend possible la reconnaissance du type d'acte accompli (ordre, prière, promesse, requête ...etc.). « Fermer la fenêtre » est le contenu propositionnel par contre « je te demande » est le marqueur de la force illocutionnaire soit dans ce cas « une demande d'un faire (requête) ».

2.3. Taxinomie des actes de langage proposée par Searle :

Searle ajoute donc à la théorie austinienne *le principe d'exprimabilité*, qui dicte que tout ce que l'on veut dire peut-être dit. Principe qui a mis en lumière l'importance de l'intention communicative du locuteur : les actes langagiers sont basés non seulement sur *la convention* (principe posé par Austin), mais aussi sur l'intention du locuteur de communiquer quelque chose à son interlocuteur.

Partant d'une critique de la taxinomie Austinienne à laquelle, Searle reproche la confusion des actes illocutoires et verbes illocutoires, ainsi que des chevauchements de catégories, il met en place sa propre taxinomie, classée en cinq catégories :

2.3.1. Les assertifs :

Qui ont le but « *d'engager la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de chose, sur la vérité de la proposition exprimée* ». Searle ajoute que « *tous les membres de la classe assertive*

peuvent être jugés selon la dimension évaluative qui comprend le vrai et le faux ». (Searle 1982 : 52). Autrement dit, Le locuteur s'engage sur la vérité du contenu exprimé, c'est-à-dire que la phrase est évaluable, pour ce qui est de son contenu, en termes de fausseté ou de vérité. Nous retenons dans cette classe les actes comme : affirmer, constater,.....

La direction d'ajustement, dans ce type d'actes illocutoire, va des mots au monde, c'est-à-dire que les mots tendent à correspondre à une certaine réalité; ils tendent à rendre compte d'un état de chose.

Par exemple:

J'affirme que tu es très intelligente.

Le ciel est bleu.

Le lièvre a de grandes oreilles.

2.3.2. Les directifs :

Sont des actes de prescription tels que les ordres, les requêtes, les invitations, les recommandations, les prières, etc. Searle précise que « le but illocutoire de ces verbes consiste dans le fait qu'ils constituent des tentatives de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur » (ibid: 53).

Cette tentative d'amener l'interlocuteur à faire une action peut être exprimée avec plus ou moins de force. Pour ce genre d'actes illocutoires, la direction d'ajustement va du monde aux mots, c'est-à-dire que les mots tentent de modifier le monde. Dans ce cas, si la tentative est couronnée de succès, le monde aura été modifié.

Exemples :

Je t'ordonne de fermer la porte.

Je vous demande de bien vouloir répondre à ma demande.

Peux-tu aller me chercher le pain

2.3.3. Les promissifs⁷ :

« sont des actes illocutoires dont le but est d'obliger le locuteur à adopter une certaine conduite future », affirme Searle (1982 : 54). Autrement dit, Le locuteur s'oblige lui-même à accomplir un acte ou à adopter un comportement. Nous trouvons dans cette catégorie des verbes tels : jurer ou promettre.

Par exemple:

Je te promets que je viendrai demain.

Je finirai ce travail demain matin, je te le jure.

Je te conduirai à la gare.

Searle reconnaît reprendre la définition d'Austin. Néanmoins, il exprime ses réserves par rapport à certains verbes illocutoires qu'Austin classe parmi cette catégorie comme « être prêt à », « avoir l'intention de » ou « favoriser ». Comme pour les directifs, la direction d'ajustement de ce genre d'actes illocutoires va du monde au mot, c'est-à-dire que suite à cet engagement, le monde devra être modifié en fonction des mots exprimés par le locuteur.

2.3.4. Les expressifs :

Selon Searle (ibid : 54), « le but illocutoire de cette classe est d'exprimer l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité, vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel », c'est-à-dire que le but du locuteur est de manifester son état psychologique par rapport au contenu exprimé par la phrase. Nous trouvons dans cette catégorie des verbes comme : remercier, s'excuser, féliciter, déplorer, présenter ses condoléances.

Prenons les exemples suivants :

Je vous félicite pour vos efforts.

Je vous présente mes sincères condoléances.

Je te remercie pour ta gentillesse.

Félicitations pour ce beau mariage.

⁷ Promissifs, commisifs ou engageants, sont les termes les plus souvent utilisés pour désigner ce type d'actes. Le premier appartient à Searle, il est notamment le plus répandu et le plus utilisé, le deuxième appartient à Austin et le dernier apparaît le plus souvent dans les ouvrages récents de Vanderveken. Malgré l'évolution de la théorie pragmatique, l'usage de l'un ou l'autre de ces termes ne semble pas lié à une conception différente de cet acte.

Searle nous fait remarquer que les expressifs ne possèdent pas de direction d'ajustement. Selon lui « *En accomplissant un expressif, le locuteur n'essaie pas de faire que le monde se conforme aux mots ni que les mots se conforment au monde* » (ibid : 56).

2.3.5.- Les déclaratifs :

Se sont les performatifs d'Austin, à savoir les phrases qui, une fois prononcées, provoquent la vérité du contenu qu'elles expriment en se référant à la situation extralinguistique dans laquelle elles sont produites tel : le mariage, le baptême, l'ouverture solennelle d'une séance. Nous citerons parmi les verbes déclaratifs les verbes : déclarer, baptiser, désigner...etc.

Soit l'énoncé : «Je vous condamne à une année de prison ».

Pour que cet acte soit *accompli*, il faudra, bien entendu, que le locuteur ait le pouvoir

légal ou autre de provoquer ce changement, un juge dans ce cas, qui en prononçant cet énoncé, condamne le coupable effectivement à une année de prison. Le monde se modifie donc et s'ajuste aux mots. Par ailleurs, les mots y s'ajustent également puisqu'ils décrivent réellement que le coupable est condamné à une année de prison.

La particularité de cette classe de déclaratifs, est qu'elle possède une double direction d'ajustement qui va à la fois du monde aux mots et des mots au monde.

2.4. Les actes de langage indirects :

Parmi les plus grandes innovations apportées par Searle à la théorie Austinienne, la découverte des actes langagiers indirects, très importants pour les développements ultérieurs de la pragmatique. Pour Searle (1982 :71), l'acte de langage direct se définit comme un acte où « *le locuteur énonce une phrase en voulant dire exactement et littéralement ce qu'il dit* ».

Exemple :

Accompagne-moi au cinéma s'il te plaît.

→ énoncé qui sera interprété, dans toute situation et tout contexte, comme *une requête*.

En revanche, l'acte de langage indirecte est un acte où l'acte illocutionnaire est accompli indirectement par le biais d'un autre acte et dont Searle, définit comme étant : « *celui dans lequel le locuteur énonce une phrase, veut dire ce qu'il dit mais veut dire encore quelque chose d'autre* », (Ibid:71). Autrement dit, le sens de l'énonciation du locuteur et le sens de la phrase divergent de différentes manières comme le montrent les exemples ci-dessous :

Le dîner est prêt.

Une hôtesse déclarant cette phrase à ses invités n'a point l'intention de les informer uniquement que le dîner est enfin prêt à être servi mais elle veut certainement les prier de passer à table. Cet énoncé qui a l'apparence d'une *assertion* est plutôt une *requête* de la part de l'énonciateur.

Peux-tu me passer le sel ?

Cet énoncé qui a la forme littérale d'une *question*, est en réalité une *requête* par laquelle le locuteur veut faire faire une chose par l'interlocuteur.

Ces deux valeurs apparentes, littérales (**assertion** dans la première phrase et **question** dans la deuxième phrase) sont alors considérées comme des *actes secondaires*, tandis que l'acte *primaire*, est celui obtenu par dérivation (**requête** dans les deux cas). En d'autres termes, et en matière d'actes de langage, il n'existe pas de correspondance biunivoque entre tel signifiant et le signifié. C'est-à-dire qu'un même acte de langage (une même valeur illocutoire) peut avoir de multiples réalisations: une question, par exemple, peut s'exprimer non seulement par le biais d'une phrase interrogative « quel est votre nom ? » mais aussi par une phrase déclarative « j'aimerais bien savoir votre nom » ou impérative « dites-moi votre nom ».

« Inversement, une même structure peut exprimer diverse valeurs illocutoires : la phrase « il y a des courants d'air », par exemple, peut exprimer selon le contexte un constat, une plainte, une requête, et même tout cela à la fois ». Précise K. Orecchionni (2001 :34).

L'hypothèse défendue par Searle, est que par la production d'un acte langagier indirect, le locuteur communique plus qu'il ne dit littéralement tout en ayant la certitude que son interlocuteur possède la capacité de déchiffrer le code du message. Ce code qui dépend de la culture et la société en question et donc celle des personnes participant à l'échange.

La principale caractéristique des actes de langage indirects et particulièrement des directives, selon Searle (1981 :48), est la politesse.

Applications :

Questions :

1. C'est à J. L. Austin que revient le mérite d'avoir introduit une notion importante en pragmatique renvoyant à « l'idée selon laquelle le langage dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive, mais une fonction actionnelle ... ».

- Que comprenez-vous par là ? De quelle notion s'agit-il ?

2. En quoi consiste la différence entre énoncé performatif et énoncé constatif ? Donnez un exemple pour chacun.

3. « En plus de la valeur informative que doit charrier toute (prise de) parole, ces auteurs nous parlent de valeur (force) illocutoire incluse dans tout énoncé. ».

- De quels auteurs est-il question dans la citation ?
- En quels termes les performatifs peuvent être jugés ?

4. Qu'est-ce que la communication ostensive-inférentielle ? Et quand peut-on dire qu'elle est couronnée de succès ?

5. Définissez les actes : locutoire illocutoire et perlocutoire.

6. Qu'est-ce qu'un acte de langage indirect.

Exercice n1 :

Précisez, dans les énoncés suivants, s'il s'agit d'un énoncé performatif ou d'un énoncé constatif, en expliquant pourquoi à chaque fois :

1. Le cerisier est en fleur.
2. Je te souhaite un bon voyage.
3. Je t'ordonne de sortir.
4. Je vous félicite pour le master.
5. Il fait beau aujourd'hui.
6. je m'excuse.
7. L'eau bout à 100 c°
8. Je vous arrête au nom de la loi
9. Votre travail est réussi
10. Je vous remercie pour vos vœux

Exercice n2:

Parmi les énoncés suivants, cochez ceux qui sont performatifs

1. Je suis content de vous voir.

2. Je déclare ouvertes les 23èmes olympiades.
3. Je pense que vous avez raison.
4. Je te promets de venir.
5. Je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen.
6. Paul jura de dire la vérité, rien que la vérité.
7. Je t'assure que Max sera de la partie.
8. Il les déclare unis par les liens du mariage.
9. A partir de demain, régime.
10. Auriez-vous du feu, par hasard ?

Exercice n 3 :

Pour chacun de ces énoncés, précisez l'intention de l'énonciateur à l'égard du destinataire (demande, avertissement, menace, promesse, conseil, annonce).

1. Le travail sera fait demain, je vous en donne ma parole.
2. Cette photo me plairait beaucoup.
3. Garçon, deux cafés.
4. Nous devons prendre des sanctions si vous continuez à vous comporter de la sorte.
5. Tu me rapporteras les livres que je t'ai prêtés. Demande
6. Le magasin sera fermé lundi matin.

Exercice n 4 :

Imaginez un contexte pour chacune des phrases suivantes et précisez les trois actes de langage :

1. Chut ! Tais-toi !
2. Arrête de bouger !
3. Peux-tu me passer le sel, s'il te plait.
4. Fais tes devoirs tout de suite !
5. Je te conseille de te reposer un peu.
6. Je te promets de t'aider demain matin.

Exercice n 5 :

Répondez par « vrai » ou « faux », dans ce dernier cas, donnez la bonne réponse.

1. Le principe de base de la théorie de pertinence, est que les maximes conversationnelles se réduisent en un seul principe, celui de la pertinence.
2. Un énoncé est plus pertinent, lorsqu'il permet d'obtenir un maximum d'effet pour un maximum d'effort.
3. Le principe d'exprimabilité de Searle est un principe qui pose que tout acte de langage exprime une pensée.
4. Un acte de langage indirect est un acte de langage secondaire, réalisé par l'intermédiaire d'un acte de langage primaire.
5. Un acte illocutionnaire est un acte de langage qui peut être évalué en termes d'échec ou de réussite.
6. Le contexte englobe contexte linguistique (cotexte) et le contexte extralinguistique.
7. Le contexte extralinguistique englobe l'environnement linguistique d'un énoncé.
8. Selon Austin, une promesse peut-être fausse.

Corrigé :

1. Nous comprenons par là que le langage le dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive, mais une fonction actionnelle. Autrement dit, en utilisant le langage, nous ne décrivons pas seulement le monde, mais réalisons des actes qui nous permettent d'agir et de changer la réalité.

➤ Il s'agit de la notion : « Acte de langage »

2. Les énoncés constatifs sont des descriptions, tandis que les énoncés performatifs ne le sont pas.

● La distinction constatif/performatif se ramène à la distinction entre dire et faire.

Aussi, les constatifs décrivent des réalités et peuvent être jugés en termes de vérité ou de fausseté. Tandis que, Les performatifs :

a. ne décrivent rien et ne sont donc ni vrais ni faux, ils s'évaluent en termes d' « échec » ou de « réussite ».

b. correspondent à l'exécution d'une action.

Illustration :

Constatif : La Terre tourne autour du Soleil.

Performatif : Je sors.

3. Il s'agit des deux auteurs **Austin** et **Searle**

-Les performatifs peuvent être jugés en termes de **réussite** ou **d'échec**.

4. On parle de communication ostensive-inférentielle, quand un locuteur fait connaître à son interlocuteur, par un acte quelconque, l'intention qu'il a de lui faire connaître une information tout en prenant en compte les unités non-verbales comme les gestes, les mimiques, les regards....

Pour que cette communication soit couronnée de succès, il faut que l'interlocuteur puisse déterminer l'intention du locuteur.

5. l'acte locutoire : la réalisation articulatoire et grammaticale de la phrase (dire quelque chose).

L'acte illocutoire : l'acte que l'on accomplit en disant quelque chose (l'acte effectué en disant quelque chose : promesse, assertion, requête...).

L'acte perlocutoire : l'acte effectivement provoqué par le fait de dire quelque chose.

6. Un acte de langage indirect : est un acte accompli au moyen d'un énoncé contenant une forme associée à un autre acte, celui qu'il vise à accomplir.

Searle (1982 :71),le définit comme l'acte : « dans lequel le locuteur énonce une phrase, veut dire ce qu'il dit mais veut dire encore quelque chose ».

Exercice n 1 :

1. Le cerisier est en fleur : énoncé constatif parce qu'il s'agit d'une description qui peut être dite vraie ou fausse car le cerisier peut être réellement en fleur comme il ne peut ne pas l'être.

2. Je te souhaite un bon voyage : énoncé performatif parce qu'en prononçant l'énoncé on réalise l'action de souhaiter.

3. Je t'ordonne de sortir : énoncé performatif puisqu'on réalise une action en prononçant l'énoncé.

4. Je vous félicite pour le master : énoncé performatif puisqu'on réalise une action en prononçant l'énoncé.

5. Il fait beau aujourd'hui : énoncé constatif parce qu'il s'agit d'une description qui peut être évaluée en termes de vérité ou de fausseté.

6. je m'excuse : énoncé performatif puisqu'on réalise une action en prononçant l'énoncé.

7. L'eau bout à 100 c° : énoncé constatif parce qu'il s'agit d'un énoncé qui peut être évaluée en termes de vérité ou de fausseté (il s'agit d'une vérité générale).

8. Je vous arrête au nom de la loi : énoncé performatif puisqu'on réalise une action en prononçant l'énoncé.

9. Votre travail est réussi : un énoncé constatif parce qu'il s'agit d'une description qui peut être dite vraie ou fausse. Le travail peut être réellement réussi comme il ne peut ne pas l'être.

10. Je vous remercie pour vos vœux : énoncé performatif parce que par le seul fait de le prononcer, on réalise l'action de remercier, qui ne peut être dite vraie ou fausse.

Exercice n 2 :

Parmi les énoncés suivants, cochez ceux qui sont performatifs

1. Je suis content de vous voir.
2. Je déclare ouvertes les 23èmes olympiades. ✓
3. Je pense que vous avez raison.
4. Je te promets de venir. ✓
5. Je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen. ✓
6. Paul jura de dire la vérité, rien que la vérité.
7. Je t'assure que Max sera de la partie. ✓
8. Il les déclare unis par les liens du mariage.
9. A partir de demain, régime. ✓
10. Auriez-vous du feu, par hasard ? ✓

Exercice n 3 :

Pour chacun de ces énoncés, précisez l'intention de l'énonciateur à l'égard du destinataire (demande, avertissement, menace, promesse, conseil, annonce).

1. Le travail sera fait demain, je vous en donne ma parole. **Promesse**
2. Cette photo me plairait beaucoup. **Annonce**
3. Garçon, deux cafés. **Ordre**
4. Nous devons prendre des sanctions si vous continuez à vous comporter de la sorte.

Conseil

5. Tu me rapporteras les livres que je t'ai prêtés. **Demande**
6. Le magasin sera fermé lundi matin. **Avertissement**

Exercice n 4:

Imaginez un contexte pour chacune des phrases suivantes et précisez les trois actes de langage :

1. **Chut ! Tais-toi !**

Contexte : Une discussion entre deux personnes devant un bébé qui dort.

Acte locutoire: construire et prononcer la phrase correctement.

Acte illocutoire : le locuteur ordonne son interlocuteur de se taire.

Acte perlocutoire : l'interlocuteur se tait pour ne pas réveiller le bébé.

2. **Arrête de bouger !**

Contexte : une enseignante qui s'adresse à son élève.

Acte locutoire : construction et prononciation de la phrase.

Acte illocutoire : l'enseignante défend à son élève de bouger.

Acte perlocutoire : l'élève arrête de bouger.

3. Peux-tu me passer le sel, s'il te plait.

Contexte : une convive qui s'adresse à son hôtesse lors d'un repas.

Acte locutoire : construction et prononciation de la phrase.

Acte illocutoire : Formulation de la requête.

Acte perlocutoire : Amener l'hôtesse à lui passer le sel.

4. Fais tes devoirs tout de suite !

Contexte : Une maman qui demande à son fils de faire ses devoirs.

Acte locutoire : la construction et la prononciation de la phrase.

Acte illocutoire : formulation d'un ordre.

Acte perlocutoire : Amener l'enfant à faire ses devoirs rapidement.

5. Je te conseille de te reposer un peu.

Contexte : une maman qui s'adresse à avec sa fille (qui paraît fatiguée) après de son retour du travail.

Acte locutoire : la construction et la prononciation de la phrase.

Acte illocutoire : formulation d'un conseil.

Acte perlocutoire : Amener l'interlocutrice (la fille) à prendre un temps de repos.

6. Je te promets de t'aider demain matin.

Contexte : conversation entre deux amis.

Acte locutoire : la construction et la prononciation de la phrase.

Acte illocutoire : formulation d'une promesse.

Acte perlocutoire : rassurer l'interlocuteur.

Exercice n 5 :

Répondez par « vrai » ou « faux », dans ce dernier cas, donnez la bonne réponse.

1. Vrai

2. Faux.

- Un énoncé est plus pertinent, lorsqu'il permet d'obtenir un maximum d'effet pour un minimum d'effort.

3. Faux.

- Le principe d'exprimabilité est un principe qui pose que toute pensée est exprimable par une forme linguistique appropriée.

4. Faux.

- Un acte de langage indirect est un acte primaire, réalisé par l'intermédiaire d'un acte de langage secondaire.

5. Vrai

6. Vrai.

7. Faux.

- Un contexte extralinguistique comprend :

- le cadre spatio-temporel (temps + site).
- le but de l'interaction (visées perlocutoires des locuteurs en présence).
- le cadre participatif (nombre de participants, leurs compétences, les relations qu'ils entretiennent, leurs connaissances encyclopédique et discursives...).

6. Faux.

- La promesse est un acte de langage performatif, qui ne saurait être dite vraie ou fausse, mais qui peut-être évalué en termes de réussite ou d'échec (dite aussi malheureuse), dans de mauvaises conditions.

3. Herbert Paul Grice (1913/1988) :

Comme Austin, Grice, fait partie des philosophes de l'Ecole d'Oxford. Ce philosophe a permis, tout en associant pragmatique et problèmes de communication, de poser les fondements d'une théorie de la conversation bien que le texte complet des ses conférences n'a jamais été publié, sauf le deuxième chapitre intitulé « *logique et conversation* » qui l'ait été tardivement. Ses travaux ont considérablement influencé le développement de la pragmatique anglo-saxonne et ont orienté l'étude du langage vers les sciences cognitives. Travaux à travers lesquels, Grice a introduit dans le champ de la philosophie du langage la notion *d'implicitation* qu'il définit comme le fait d'impliquer une signification. Il a aussi instauré un autre élément essentiel à l'analyse du langage, qui est la distinction entre *phrase* et *énoncé* tout en explicitant la divergence entre la signification d'une phrase et le sens communiqué par un énoncé qui dépendait du sens de la phrase énoncée et le contexte d'énonciation. Grice a

aussi mis au clair le principe de *coopération* qui a été développé en un ensemble de « *maximes conversationnelles* » auxquelles les interlocuteurs sont censés se conformer.

3.1. La distinction entre phrase et énoncé :

Un autre apport aussi important de Grice est celui distinguant « **phrase** » et « **énoncé** ».

La phrase est une suite de mots, qui ne varie pas en fonction des circonstances dans lesquelles elle est prononcée (elle est caractérisée par sa structure syntaxique et par sa valeur sémantique).

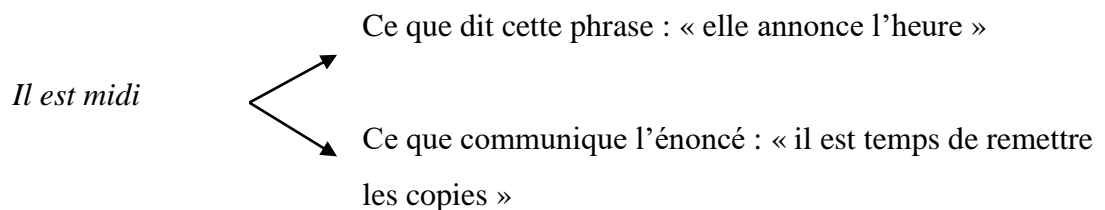
→l'étude de la phrase est l'objet de la linguistique

L'énoncé est le résultat de l'énonciation d'une phrase, qui varie en fonction des circonstances dans lesquelles celle-ci est prononcée (l'énoncé véhicule ce que le locuteur veut communiquer).

→L'étude de l'énoncé est l'objet de la pragmatique

Exemple :

Le surveillant d'un examen, qui se déroule de 10h à 12h, consulte sa montre et dit aux étudiants :



Dans d'autres circonstances, cette même phrase pourrait donner lieu à des énoncés différents :

- Il est temps de finir votre cours (suggèrent les étudiants au professeur).
- Tu es en retard (si le rendez-vous était fixé à 11 :30h).
- J'ai faim (c'est le moment de manger).
- C'est l'heure de partir (si on a rendez-vous chez le médecin à 12 : 30), etc.

3.2.La notion d'implication (entre le dit et le non-dit) :

Il est possible de communiquer, par l'énoncé, au-delà de ce qui est dit par la phrase, au-delà de la signification linguistique conventionnelle de la phrase, il y a alors « implication».

Exemple :

A : *Tu sais où est Charles ?*

B : *Il y a une Golf noire devant la maison de Chloé.*

- La réponse de (B) est coopérative, (A) doit se demander quel rapport pourrait exister entre le lieu où se trouve la voiture noire et Charles .Si A déduit que (B) lui suggère qu'il soit possible que Charles se trouve chez Chloé, on dira alors que le locuteur (A) a implicité que Charles est chez Chloé.
- On voit que (A) a dû faire es inférences pour qu'il puisse comprendre ce que (B) a voulu lui transmettre. Ces inférences qui sont faites pour conserver le principe de coopération sont appelées par Grice, les implications conversationnelles.

Grice distingue différents types d'implication :

-les implications conventionnelles (lexicales).

-Les implications non conventionnelles ou conversationnelles, qui se divisent elles-mêmes en deux types : conversationnelles généralisées et conversationnelles particulières.

3.2.1. L'implication conventionnelle (lexicale) :

Il est possible de communiquer au-delà de ce qui est dit par un moyen conventionnel : dans ce cas, l'implication découle de conventions, à savoir que le sens conventionnel des mots utilisés et la forme de la phrase suffisent à déterminer ce qui est dit et ce qui est communiqué (c'est pourquoi les implications de ce type sont aussi appelées implications lexicales).

Exemple : *Pierre est français, il est donc chauvin.*

La convention utilisée est une conclusion signalée par donc, et l'implication conventionnelle est que « *les français sont chauvins* ».

Remarque :

Le contexte et la situation de communication ne jouent aucun rôle dans l'interprétation de ce type d'énoncés

3.2.2. L'implication non conventionnelle (conversationnelle/discursive) :

Il est également possible de communiquer au-delà de ce qui est dit en recourant à un moyen non conventionnel (c'est le cas des actes de langage indirects).

L'implication dans ce cas, nécessite un raisonnement de la part de l'interlocuteur et est dite implication conversationnelle ou discursive.

3.2.2.1. L'implication conversationnelle généralisée :

Elle est automatiquement déclenchée par l'utilisation de certaines formes linguistiques dans l'énoncé et donc, comme l'implication conventionnelle, indépendante du contexte. L'implication conversationnelle généralisée correspond au mode de communication défini par Searle comme les actes de langage indirects conventionnels.

Exemple : *Peux-tu fermer la porte ?*

Dans ce cas, il s'agit d'une requête formulée de façon détournée. L'implication conversationnelle généralisée, est donc « *ferme la porte* ».

3.2.2.2. L'implication conversationnelle particulière :

Ce type d'implication en revanche, ne se déclenche pas automatiquement ; il est mis en œuvre par la relation établie entre l'énoncé et certains éléments liés au contexte et aux circonstances particulières de la communication. L'implication conversationnelle particulière correspond dans le modèle de Searle aux actes de langage indirects non-conventionnels.

Exemple : *il fait froid ici*

Si le locuteur souhaite que son interlocuteur ferme la fenêtre ou la porte, l'implication particulière est « *ferme la porte/fenêtre* ».

Remarque :

- Tout comme Searle, Grice, admet l'existence ,à côté des règles constitutives de l'acte illocutionnaire, des règles normatives d'ordre social portant sur des comportements ou des actions qui existent indépendamment d'elles, Grice évoque une implication non conventionnelle et non conversationnelle ,qui dépendrait d'une série de règles esthétiques, sociales , morales...(comme la politesse)

- Dans certains cas (*pierre est françaisil est chauvin*), il peut sembler difficile de déterminer si l'on a affaire à une implication conversationnelle particulière ou à une implication conversationnelle généralisée. Tout dépend en effet du degré d'évidence que revêt pour l'interlocuteur l'implication mise en jeu.

Dans le contexte cité, il est évident que *Peux-tu / Veux-tu fermer la fenêtre ?* est une requête et non pas une question ; en revanche, *il est midi* au sens « il est temps de rendre vos copies » nécessite un raisonnement qui de prime abord n'a rien d'évident sauf pour le surveillant et les étudiants, pour qui la formule est au contraire banale.

3.3. Le principe de coopération et les maximes de conversation de Grice :

Pour Grice, l'échange conversationnel est surtout le fruit d'un travail collaboratif incessant entre les participants ou « *chaque participant reconnaît dans ces échanges [...] un but commun ou un ensemble de buts, ou au moins une direction acceptée par tous. Ce but ou cette direction peuvent être fixés dès le départ (par exemple par la proposition initiale de soumettre une question à la discussion), ou bien peuvent apparaître au cours de l'échange* ». Grice (1979:61).

Grice est donc le premier à avoir parlé de cette « logique de conversation » et à en dégager ce qui sera appelé par la suite « maximes conversationnelles », qui renvoient à cette logique à laquelle les interlocuteurs s'astreignent lorsqu'ils sont en conversation.

Le principal but de Grice était de comprendre comment ces maximes aident l'interlocuteur à déceler l'essentiel du message qui ne figure pas dans l'énoncé. Ces maximes, qui sont au nombre de quatre, dépendent d'un principe plus général, *celui de la coopération*, qui représente une loi fondamentale que Grice met au sommet de l'édifice. Sans laquelle, aucune maxime ne saurait trouver place dans la conversation. Ainsi, toute conversation nécessite une volonté minimale de coopération. Même en pleine dispute, les interlocuteurs doivent s'accorder sur l'objet de leur dispute.

En somme, pour qu'une conversation réussisse, il faut que les interlocuteurs respectent certains principes généraux surtout celui de la coopération. Ce principe est basé sur quatre *maximes conversationnelles* à savoir :

Maximes			
<i>Quantité</i>	<i>Qualité</i>	<i>Relation(Pertinence)</i>	<i>Modalité (Manière)</i>
<p>●« <i>Donnez autant d'informations qu'il est requis</i> » :</p> <p>les partenaires ne doivent ni trop donner d'informations, ni pas assez, il faut trouver un équilibre.</p>	<p>●« N'affirmez pas ce pour quoi vous avez manqué de preuves » :</p> <p>ce que disent les interlocuteurs est censé être vrai (ou supposé vrai).</p>	<p>●« <i>Parlez à propos</i> » :</p> <p>les informations fournies doivent être en rapport avec le thème de départ.</p>	<p>● « <i>Soyez clair</i> » :</p> <p>les interlocuteurs doivent être clairs et compréhensibles.</p>

Exemple:

1. *Quelle heure est-il ?*
2. *Il est cinq heure, vingt.*

La réponse 2 satisfait à toutes les maximes : l'information donnée par cette phrase est suffisante sans être excessive conformément à la « maxime de quantité » ; en générale, la réponse sera véridique et faite à bon escient conformément à la « maxime de qualité », la pertinence est évidente conformément à la « maxime de relation », la formulation est claire et concise conformément à la « maxime de manière ».

Mais il est à préciser que les conversations ne fonctionnent toujours pas en tenant compte de toutes ces maximes. Il peut arriver, et c'est souvent le cas, que l'une de ces maximes ne soit pas respectée, voire violée. Cela fait même partie du jeu car il arrive que l'être humain mente, oublie, confuse, soit trop long, ou sinon avare en détails, avancer des choses sans preuve.

Exemple 1:

1. *Où habite X ?*
2. *Quelque part dans la ville.*

La réponse de 2, ne respecte pas la maxime de « quantité », parce qu'elle ne contient pas les informations requises (l'adresse exacte : ville, rue, numéro de la maison).

Exemple 2 :

1. *Je vais à la banque.*

2. *Il est Cinq heure, vingt*

L'information donnée en 2 semble à première vue sans pertinence. Mais comme le locuteur est réputé s'être conformé à la maxime de « relation », l'interlocuteur a lieu de chercher la considération implicite qui a rendu la réponse en 2 pertinente aux yeux du locuteur.

Si cette réponse est prise en considération, alors elle est une réponse pertinente à la question posée dans ce cas.

Donc, selon Grice, la communication ne se résume pas à un système d'encodage et de décodage du message linguistique, et que la conversation verbale dépasse le simple fait qu'un allocutaire aura à déchiffrer le codage linguistique d'un énoncé émis par le locuteur mais qu'il devra en outre reconnaître ou inférer les intentions de son locuteur. Autrement dit, *le vouloir dire* et non pas *le dire*.

Nous sommes tous et tour à tour locuteurs et auditeurs. En tant que locuteurs, notre intention est que nos auditeurs reconnaissent notre intention de les informer d'un certain état de choses. En tant qu'auditeurs, nous essayons de reconnaître ce dont le locuteur a l'intention de nous informer. La communication est réussie non pas lorsque les auditeurs reconnaissent le sens linguistique de l'énoncé mais lorsqu'ils infèrent le « vouloir dire » du locuteur, précisent (Sperber et Wilson, 1986:42).

Exercices d'application :

Questions :

1. Quelles sont les maximes conversationnelles ? donnez des exemples de leur utilisation
2. Quelle est la différence entre phrase et énoncé ? Donnez un exemple illustrant chacun des deux cas.
3. Quels sont les types d'implication non-conventionnelle ?

Exercice n 1:

Cochez la bonne réponse :

- Selon l'approche d'Austin des actes illocutoires

Un acte illocutoire est un énoncé évaluable en termes de vérité et de fausseté.

Un acte illocutoire est un énoncé qui n'est pas évaluable en termes de vérité et de fausseté.

Un acte illocutoire est un acte de langage qui peut être heureux ou malheureux.

Un acte illocutoire est un acte qui consiste à signaler un acte de langage.

- Qu'est-ce que le principe d'exprimabilité de Searle ?

C'est un principe qui pose que tout acte de langage exprime une pensée.

C'est un principe qui pose que tout acte de langage direct peut s'exprimer par un acte de langage indirect.

C'est un principe qui pose que toute pensée est exprimable par une forme linguistique appropriée. C'est un principe qui pose que tout acte de langage indirect peut s'exprimer par un acte de langage direct.

- un énoncé est :

Une occurrence particulière d'une phrase dans un contexte donné.

Un énoncé est assorti d'une signification.

Un énoncé est assorti d'un sens.

- Une phrase est :

Une phrase est assortie d'une signification.

Une phrase est assortie d'un sens.

L'étude de la phrase relève de la pragmatique.

Exercice n 2 :

En vous servant du modèle inférentiel, déterminez les deux sens que chaque énoncé peut avoir :

1-Inutile de te presser : il est huit heures.

2- Anne : Veux-tu du café ?

Pierre : Le café m'empêche de dormir

Exercice n 3:

Dites, pour chacune des situations conversationnelles suivantes, si le principe de coopération a été respecté.

Première conversation

Un homme passe près d'un pêcheur à côté duquel se tient un chien.

- Il mord, votre chien ?

- Non.

Le chien mord le passant.

- Et alors !?

- Ce n'est pas mon chien.

Deuxième conversation

A- Tu viens au cinéma avec nous ce soir ?

B- Je dois finir un devoir de mathématique.

Troisième conversation

A- As-tu fait les courses ?

B- J'ai acheté des fruits.

Quatrième conversation

A : pars-tu en vacances ce matin ?

B : j'ai encore du travail à faire

Exercice n 4 :

Déterminez les explicitations et les implications des énoncés suivants, selon un contexte que vous devez imaginer :

1. Je suis vraiment fatiguée.
2. Tu te laves les mains s'il te plaît ?
3. Peux-tu me passer le sel ?
4. J'irai au cinéma avec ma cousine préférée.
5. Le chocolat me fait grossir.

Exercice n 5 :

Lisez attentivement le dialogue ci-dessous et expliquez la manière dont les maximes de Grice sont impliquées :

Janine : peux-tu m'aider à monter cette malle ?

Paule : Oh! Mon cours de français commence dans un quart d'heure.

Janine : je me demande si Victor est chez lui.

Paul : Au fait, il regarde toujours à cette heure sa série policière préférée.

Janine : Ok, j'attendrai ton retour.

Exercice n 6 :

Trouvez la signification implicite de la réponse de B dans les dialogues suivants :

A : Tu sais si Paul est chez lui ?

B : Sa voiture est devant la maison.

A : Votre père n'est-il pas encore renté ?

B : J'ai entendu à la radio qu'il y a embouteillage sur l'autoroute n 1.

A : Peux-tu me garder les enfants cet après-midi ?

B : j'ai rendez-vous avec mon dentiste.

A : As-tu rencontré Lila ?

B : Avec la maladie de ma mère, je ne sors plus.

A : Pourriez-vous m'indiquer l'arrêt de bus ?

B : Désolée, je ne suis pas du quartier.

A : Tu sais où est Paul ?

B : Il y a une Golf noire devant la maison de Chloé.

A : Savez-vous où est ma mère ?

B : Je suis sortie tôt le matin.

A : Si on allait se promener cet après-midi ?

B : La météo annonce qu'il va pleuvoir aujourd'hui.

Corrigé :

1. Les maximes conversationnelles sont au nombre de quatre :

a. Maxime de quantité :

1. Votre information doit contenir autant d'informations que nécessaire (informativité).
2. Votre information ne doit pas contenir plus d'informations que nécessaire (exhaustivité).

b. Maxime de qualité : Que votre contribution soit véridique

1. N'affirmez pas ce que vous croyez faux.
2. N'affirmez pas ce pour qui vous manquez de preuves.

c. Maxime de relation (pertinence) :

Parler à propos, soyez pertinents.

d. Maxime de manière : Soyez clair

1. Evitez de vous exprimer avec obscurité.
2. Evitez d'être ambigu.
3. Soyez bref.

2. L'implication non-conventionnelle (conversationnelle), se divise en :

a. Implications conversationnelles généralisées : Exemple :Peux-tu fermer la porte ?

- requête formulée de façon détournée.

Implications conversationnelles particulières : Exemple :Il fait froid ici.

- Pour dire, Fermez la porte.

3. La différence entre phrase énoncée est que :

●La phrase : est une suite de mots qui ne varie pas en fonction des circonstances dans lesquelles, elle est prononcée →**Elle est l'objet d'étude de la linguistique.**

Exemple : Il est cinq heures →cette phrase indique l'heure.

●L'énoncé : est le résultat d'énonciation d'une phrase dont le sens varie en fonction des circonstances dans lesquelles elle est prononcée →**Il est l'objet d'étude de la pragmatique**

Exemple : Il est cinq heures → l'énoncé peut communiquer :

1. Qu'il est l'heure de terminer le cours.
2. Qu'il est temps de remettre les copies lors d'un examen
3. Qu'il est tard et on doit donc rentrer...etc.

Exercice n 1 :

L'approche d'Austin des actes illocutoires

Un acte illocutoire est un énoncé évaluable en termes de vérité et de fausseté.

Un acte illocutoire est un énoncé qui n'est pas évaluable en termes de vérité et de fausseté. ✓

Un acte illocutoire est un acte de langage qui peut être heureux ou malheureux. ✓

Un acte illocutoire est le fait de dire quelque chose.

●Qu'est-ce que le principe d'expressibilité de Searle ?

C'est un principe qui pose que tout acte de langage exprime une pensée.

C'est un principe qui pose que tout acte de langage direct peut s'exprimer par un acte de langage indirect.

C'est un principe qui pose que toute pensée est exprimable par une forme linguistique appropriée. ✓

C'est un principe qui pose que tout acte de langage indirect peut s'exprimer par un acte de langage direct. ✓

●un énoncé est :

Une occurrence particulière d'une phrase dans un contexte donné. ✓

Un énoncé est assorti d'une signification.

Un énoncé est assorti d'un sens. ✓

● Une phrase est :

Une phrase est assortie d'une signification. ✓

Une phrase est assortie d'un sens.

L'étude de la phrase relève de la pragmatique.

Exercice n 2 :

Détermination des deux sens que chaque énoncé peut avoir sur la base du modèle inférentiel :

Inutile de te presser : il est huit heures.

Hypothèses contextuelles I :

- a. J'ai rendez-vous à huit heures.
- b. Il est déjà huit heures.
- c. Je suis en retard.

Conclusion I : Je ne dois me presser.

Hypothèses contextuelles II :

- a. J'ai un rendez-vous à neuf heures.
- b. Il est huit heures.
- c. Je suis en avance.

Conclusion II : Je ne me presse pas car j'ai encore du temps.

2- A : Veux-tu du café ?

B: Le café m'empêche de dormir.

Hypothèses contextuelles I :

- a. Le café éveille la personne
- b. B veut veiller.
- c. Le café aidera B à veiller.

Conclusion I : B veut du café.

Hypothèses contextuelles II :

- a. Le café éveille la personne.
- b. B veut dormir
- c. Le café empêchera B de dormir.

Conclusion II : B ne veut pas du café.

Exercice n 3 :

Dire si le principe de coopération a été respecté.

Remarques : Selon le principe de coopération :

- Le locuteur exprime un contenu propositionnel et suppose que l'allocutaire est coopératif.
- L'allocutaire comprend (décode) ce contenu et l'enrichit avec des inférences supplémentaires.

Dans le cas de la première conversation, il y a eu un malentendu: le pêcheur aurait du fournir un effort de coopération envers le passant en lui disant, par exemple « mon chien ne mord pas mais ce qui concerne ce chien, je ne sais pas », ou bien « ce n'est pas mon chien, alors je ne sais pas ». L'échec de cet énoncé est donc dû au non respect de certaines lois du discours, par le pêcheur, celle de la quantité dans ce cas, qui a été transgressée, tout en provoquant ce malentendu. On pourrait supposer aussi qu'il n'a pas reconnu l'intention du passant, celle de s'assurer que le chien était inoffensif.

Par contre, dans les trois dernières situations les actes de langage des deux locuteurs sont réussis car les allocutaires ont été coopératifs et ont reconnu l'intention conventionnellement associée à l'énonciation de leurs partenaires, en plus de certains marqueurs non ambigus (univoques), de l'intonation et du contexte.

Exercice n 4 :

1. Je suis vraiment fatiguée.

Contexte : une fille qui répond à sa maman qui lui demande de préparer le dîner.

Explicitation : La fille exprime sa fatigue.

Implicitation : La fille ne veut pas préparer le dîner.

2. Tu te laves les mains s'il te plaît ?

Contexte : Une maman qui prépare la table pour le dîner.

Explicitation : La maman demande à son fils d'aller se laver les mains.

Implication : La maman demande à son fils de se mettre à table.

3. Peux-tu me passer le sel ?

Contexte : Une convive qui s'adresse à son hôtesse lors d'un repas.

Explicitation : La convive demande à son hôtesse de lui donner du sel.

Implication : ça manque de sel.

4. J'irai au cinéma avec ma cousine préférée :

Contexte : une fille qui répond à la question posée par sa copine.

Explicitation : la fille fait une assertion en précisant la personnalité de sa compagne.

Implication : elle a au moins deux cousines, dont l'une est sa préférée.

5. Le chocolat me fait grossir.

Contexte : une personne qui offre du chocolat à son Amie.

Explicitation : le chocolat fait grossir.

Implication : refus de l'offre.

Exercice n 5 :

Dans ce dialogue, les réponses données par Paul sont indirectes (il s'agit d'une stratégie d'évitement par laquelle il essaye d'éviter d'être impoli en refusant directement la demande d'aide).

Réponses face desquelles, Janine doit faire à chaque fois un effort d'interprétation afin de récupérer l'intention de Paul (son vouloir dire).

- Pour comprendre la première réponse, elle doit déduire que Paul ne peut pas l'aider en ce moment. Donc, Janine arrivera à récupérer l'intention de communication de Paul en présumant que celle-ci respecte la maxime de relation, qui exige que la réponse donnée soit à propos.
- Pour comprendre la deuxième réponse, Janine passe aussi de l'explicite à l'implicite, en lui demandant d'une façon indirecte si Victor est chez lui, Paul a bien compris que Janine veut demander le même service à Victor.

La réponse donnée par Paul peut-être interprétée de deux façons possibles, soit :

- Qu'il lui confirme que Victor est chez lui et qu'elle peut certainement compter sur son aide.

- Que Paul a essayé de lui transmettre que l(heure n'est pas convenable pour qu'elle le dérange vu qu'il regarde sa série préférée.

Exercice n 6 :

A : Tu sais si Paul est chez lui ?

B : Sa voiture est devant la maison.

➤ Oui, il est chez lui.

A : Votre père n'est-il pas encore renté ?

B : J'ai entendu à la radio qu'il y a embouteillage sur l'autoroute n 1.

➤ Non, il n'est pas encore rentré.

A : Peux-tu me garder les enfants cet après-midi ?

B : j'ai rendez-vous avec mon dentiste.

➤ Non, je ne peux pas.

A : As-tu rencontré Lila ?

B : Avec la maladie de ma mère, je ne sors plus.

➤ Non, je ne l'ai pas rencontrée.

A : Pourriez-vous m'indiquer l'arrêt de bus ?

B : Désolée, je ne suis pas du quartier.

➤ Non, je ne peux pas.

A : Tu sais où est Paul ?

B : Il y a une Golf noire devant la maison de Chloé.

➤ Il est chez Chloé.

A : Savez-vous où est ma mère ?

B : Je suis sortie tôt le matin.

➤ Je ne sais pas.

A : Si on allait se promener cet après-midi ?

B : La météo annonce qu'il fera très beau aujourd'hui

➤ Oui.

Chapitre III :

La pragmatique cognitive : Sperber & Wilson (la théorie de la pertinence):

1. La pragmatique cognitive (non linguistique) :

Les recherches de Sperber et Wilson s'inscrivent dans une perspective radicalement novatrice : celle de la pragmatique cognitive qui, vient pour compléter certains aspects de l'interprétation des énoncés. Pour ces deux auteurs, le but de tout système cognitif (non seulement chez les humains mais aussi chez les animaux) est de construire une représentation du monde et de l'améliorer. Contrairement à Searle et Grice, pour Sperber et Wilson, l'analyse du langage prend en compte non seulement l'accomplissement des actes de langage et l'interprétation des énoncés, mais aussi la vérité des informations communiquées.

Lorsque nous communiquons, nous avons en tête plusieurs idées et si nous arrivons à les communiquer, alors nos auditeurs auront une idée semblable de celle que nous avons voulu communiquer. Le modèle du code explique comment nous pouvons transmettre quelque chose qui est dans notre cerveau. En fait, ce qui nous permet de communiquer est la possession d'un code commun qui nous permet d'associer à un sens (c'est-à-dire quelque chose de mental) une expression (c'est-à-dire quelque chose d'externe).

Les langues humaines sont des codes qui encodent tous les sens que nous voulons communiquer. Le locuteur encode, au moyen d'une expression, le sens qu'il veut communiquer et l'auditeur en décode et identifie ainsi le sens.

2. L'intention informative, intention communicative et la communication ostensive inférentielle :

Le modèle inférentiel s'oppose à celui du code, qui plus ancien et dans lequel c'est la communication qui permet aux humains de comprendre leurs pensées, contrairement au modèle inférentiel, qui est plus récent et est basé sur la capacité à attribuer des états mentaux à autrui tout en leur permettant la communication. Dans ce dernier, le locuteur produit un indice du sens voulu en faisant recours aux mimiques, gestes, comportements, etc.

Sperber et Wilson parlent de communication ostensive-inférentielle quand un locuteur fait connaître à son interlocuteur l'intention qu'il a de lui faire connaître une information quelconque par l'usage des unités non verbales qui joignent souvent les unités verbales dans la réalisation, telle que la salutation de la main qui s'accompagne d'un « Bonjour ».

Pour ces deux auteurs, c'est dans les actes de langage indirects que le rôle du non verbal se voit relativement important. Par exemple, une requête exprimée oralement sous forme de question est souvent suivie d'un mouvement de la tête comme dans la requête « *Peux-tu fermer la fenêtre ?* » où le locuteur tourne la tête vers la fenêtre en même temps.

Comme Searle et Grice, Sperber et Wilson, attribuent donc au locuteur deux intentions, à savoir **une intention informative** (le locuteur veut amener l'interlocuteur à la connaissance d'une information donnée) et **une intention communicative** (le locuteur a une intention de faire connaître à l'interlocuteur son intention informative, comme le montrent ces deux exemples cités par Martine Bracops (2010 :100-101),

Exemple 1:

« Un automobiliste roule tranquillement. Soudain, le véhicule qui le suivait le sien le double, et son conducteur klaxonne, regarde le premier automobiliste avec insistance et fait des gestes répétés de la main vers l'arrière de la voiture de celui-ci. »

Cet exemple permet de distinguer clairement la composante ostensive ,c'est-à-dire les regards et gestes répétés du second automobiliste vers l'arrière de la voiture du premier,et la composante inférentielle :le premier va chercher à comprendre ce que le second veut lui communiquer .Pour ce faire, il va procéder à une déduction fondée sur des prémisses qui sont d'une part ce que le second lui montre (l'arrière de son véhicule),et d'autre part ses propres connaissances :à l'arrière d'une voiture il y a un coffre (qui peut s'être ouvert),des roues munies de pneus (l'un d'eux peut-être plat) ,un pot d'échappement (qui peut se décrocher),etc.

La conclusion de ce raisonnement par inférence est que le second automobiliste veut faire comprendre au premier que ce dernier est menacé par l'un de ces désagréments et qu'il ferait bien de s'arrêter pour examiner son véhicule.

Exemple 2 :

« A table, un convive avance son assiette vide vers le plat (sans dire un mot), auquel il lance par ailleurs un regard plein d'intérêt (composante ostensive).A partir de ces informations d'ordre gestuel et de ses propres connaissances (les habitudes en vigueur au cours d'un repas), la maîtresse de maison doit conclure par inférence que ce convive désire être servi ou resservi (composante inférentielle) ».

Il faut donc, noter l'importance du non verbal (gestes, mimiques, regards..) dans la communication et l'interprétation donc des énoncés :

1. En effet, certains actes ne peuvent se réaliser que par des moyens verbaux (les présentations, je vs présente Mme x)

2. d'autres admettent les deux types de réalisation (les salutations)

3. d'autres privilégient la réalisation non verbale (en réaction d'un ordre, accomplissement de l'acte visé).

Un autre exemple atteste également le rôle du non verbal dans la communication ostensive inférentielle est celui des enfants en âge pré linguistique qui s'expriment par des gestes et des onomatopées et se font parfaitement comprendre.

Remarque :

Parfois, l'interprétation des signaux ostensifs-inférentiels non verbaux (gestes) peut-être incorrecte, ce qui engendre des dangers (problèmes), y a aussi les problèmes liés à la rencontre des cultures différentes :

Exemple de cette vieille plaisanterie illustrant le problème :

Un Européen en voyage en Chine, entre dans un restaurant, tenant son chien en laisse. Il s'installe à une table et, pour qu'on leur amène à manger à tous deux, désigne du doigt son chien, puis se désigne lui-même, et enfin fait le geste de porter la main à la bouche. Là-dessus le serveur emmène le chien et le ramène une demi-heure plus tard sous la forme d'un plat cuisiné.....

3. La théorie de la pertinence :

Cette théorie qui se place dans la continuité des travaux de Grice, représente « *une version améliorée du modèle inférentiel de Grice* », soulignent Sperber et Wilson (1986 :14).

Sperber et Wilson conservent notamment l'idée selon laquelle la récupération de l'intention du locuteur est au cœur de la communication, et notamment, celle de la communication verbale. Néanmoins, ils ne rejettent pas totalement la théorie du code car les aspects codiques de la communication jouent un rôle premier dans la compréhension de la communication et permettent de dégager certaines des prémisses à partir desquelles les processus inférentiels vont conduire aux intentions du locuteur.

Les deux auteurs sont également d'accord sur le fait que les locuteurs attendent de leurs interlocuteurs que leurs propos soient pertinents. En revanche, ils ne pensent pas que ces attentes de pertinence soient régies par le principe de coopération et les maximes

conversationnelles. Certes les locuteurs doivent coopérer pour se comprendre mais pas dans le sens de Grice. Selon Sperber et Wilson, l'ensemble constitué par les maximes de Grice et par son principe de coopération peut être remplacé par un principe unique, celui de « *la pertinence* », qui permet d'expliquer comment les individus sélectionnent les informations particulières qui retiendront leur attention à un moment donné : l'interprétation des énoncés ne doit se faire en isolation, mais de l'énoncé relativement à un contexte, qui, comme nous le verrons plus bas, intègre des informations de sources diverses, situation de communication, mais aussi croyances de l'interlocuteur. Sperber et Wilson (1986 :187), ajoutent que « *pour être pertinente dans un contexte, une hypothèse doit interagir d'une manière ou d'une autre avec ce contexte* ».

Imaginons la conversation suivante entre deux amies

A: Lucie est-elle bien arrivée à Paris ?

B.: Ils affichent les résultats !

Si l'on ne prend en compte que les indices linguistiques, la réponse de (B) à la question de (A) semble totalement inadéquate, voire incohérente avec la question de (A). Cependant, si nous savons que les deux amies attendent les résultats du baccalauréat, que (A), rencontrant B, entame la conversation au sujet d'une amie commune, et que B garde un œil sur les tableaux d'affichage et qu'elle remarque que les résultats qui viennent d'être affichés. L'énoncé de (B) apparaît, dans ce cas, très pertinent. Il est en effet plus urgent de savoir s'ils ont réussi leur baccalauréat que de savoir si Lucie est bien arrivée à Paris. Comme le démontre cet exemple, le contexte de l'énonciation est donc très important pour la détermination de la pertinence d'un énoncé.

Sperber et Wilson expliquent notamment que pour interpréter un acte de communication ostensive-inférentielle, l'interlocuteur doit accomplir un raisonnement : ce sont les notions d'effort et d'effet. Ils précisent encore que l'effort demandé dépend de la longueur de l'énoncé, de sa syntaxe, de son ambiguïté etc. Comme le montre l'exemple cité ci-dessous.

Avant qu'un invité approche son assiette vide près d'un plat, l'attention de la maîtresse de maison n'est pas sollicitée par l'assiette vide de l'invité, donc elle n'est pas pertinente. Par contre, une fois que l'invité réalise le geste de tendre l'assiette vide en regardant le plat, elle devient pertinente car elle est porteuse de signification. La maîtresse de maison peut ainsi comprendre que l'invité souhaite être resservi.

Les deux auteurs démontrent aussi que la conclusion d'un raisonnement inférentiel peut aboutir à trois types d'effets cognitifs : l'acquisition d'une nouvelle information, un changement de la force de conviction (renforcement ou atténuation), ou la disparition totale d'une croyance, grâce à l'apport d'une nouvelle information plus convaincante que l'ancienne.

La théorie de la pertinence explique ainsi pourquoi l'interlocuteur accepte de traiter les actes de communication ostensive-inférentielles qui lui sont adressés, car si un interlocuteur estime qu'une information vaut la peine d'y prêter attention, c'est qu'elle est pertinente, et il fournira donc *l'effort cognitif* nécessaire pour en faire une interprétation et qui dépend de certains facteurs : la longueur de l'énoncé, sa structure syntaxique, le degré de difficulté que revêt la sélection des prémisses, son éventuelle ambiguïté ...etc. Ce processus inférentiel qui aboutira à un résultat, appelé *l'effet cognitif*.

Sperber et Wilson précisent que la conclusion du raisonnement inférentiel peut produire trois types d'effets cognitifs :

- l'acquisition d'une nouvelle information
- le changement de la force de conviction (renforcement ou atténuation).
- l'éradication d'une croyance (la suppression d'une ancienne information remplacée par une nouvelle information, plus convaincante).

Soit l'exemple :

A : *Prenez-vous du café ?*

B : *Je ne prends jamais d'excitant.*

Pour savoir si (B) prend du café ou non, (A) doit faire un raisonnement tout en utilisant des prémisses ainsi les savoirs partagés :

- ✓ (B) ne prend jamais d'excitant [prémisse].
- ✓ le café est un excitant [savoir partagé].

Donc, il obtiendra comme conséquence :

(B) ne prendra pas de café [implication].

- On appellera conséquence pragmatique les résultats qui découlent des prémisses et du savoir partagé (La pertinence s'évalue en fonction des seules conséquences pragmatiques).

Un énoncé est d'autant plus pertinent qu'avec moins d'information, il amène l'auditeur à enrichir ou modifier le plus ses connaissances :

- plus un énoncé demande d'efforts de traitement, moins il est pertinent
- plus il produit d'effets cognitifs, plus il est pertinent.

(La théorie de la *pertinence* a constitué la base solide de la pragmatique cognitive).

4. L'interprétation des énoncés :

Pour Sperber et Wilson l'interprétation des énoncés met en œuvre deux types de processus : les processus codiques, qui interviennent en premier puis les processus inférentiels /déductifs qui interviennent en second lieu pour en compléter l'analyse.

Leur modèle est fondé sur la théorie du philosophe et psychologue cognitiviste Jerry Fodor, le modularisme⁸, pour que l'information soit appréhendée par l'esprit humain, elle doit d'abord passer par des systèmes périphériques de décodage : analyses linguistiques, puis analyses pragmatiques (processus inférentiels). Ces derniers qui sont généraux, universels et non spécifiques à l'interprétation du langage. Ils peuvent s'appliquer au traitement de tous les actes de communication ostensive-inférentielle ? Comme le montre l'exemple mentionné ci-dessous.

Exemple :

Le geste de la main adressée à une personne qui marche sur le trottoir d'en face, qui signifie « Bonjour ». Mais le même geste adressé cette fois-ci à un taxieur signifie « Arrêtez-vous », « j'ai besoin de vos services ».

Cas où le geste a subi une analyse similaire à celle qu'aurait subit un énoncé (analyse codique et inférentielle).

L'approche de Sperber et Wilson établit clairement une comparaison entre le fonctionnement de l'esprit humain et celui de l'ordinateur. Cette métaphore de l'esprit-ordinateur est le point commun entre toutes les sciences cognitives : psychologie-cognitive, neuroscience, informatique, pragmatique cognitive, intelligence artificielle...etc.

⁸ Il s'agit d'une théorie, inspirée des travaux de Noam Chomsky, très influente en sciences cognitives. Selon cette thèse, l'esprit humain comprend un certain nombre de modules spécialisés dans l'exécution de certaines fonctions cognitives. Pour Fodor, le fonctionnement de ces modules est automatique, inconscient rapide et s'oppose en cela au système central conscient, contrôlé, lent et séquentiel.

5. Explicitation des énoncés :

L'explicitation des énoncés a trait, comme l'interprétation linguistique, à ce qui est dit dans et par l'énoncé. Elle se subdivise en deux sous-catégories :

5.1. Explicitation du premier ordre :

Ce type d'explicitation permet d'accéder à la forme propositionnelle de l'énoncé et représente la pensée dont le locuteur veut faire état. Elle se réalise par l'enrichissement de la forme de l'énoncé grâce à des processus de désambiguïsation, processus servant à enlever toute sorte d'ambiguïté⁹, qui se répartissent en trois catégories :

5.1.1. Désambiguïsation lexicale :

Ce type de désambiguïsation, consiste à attribuer à certains termes polysémiques ou homonymes¹⁰ le sens choisis par le locuteur en situation de communication.

Exemples :

Un savant compromis a été arrêté à la frontière.

- Mis en état / décidé.

C'est un vol très risqué.

- Cambriolage / vol dans l'espace.

5.1.2. Désambiguïsation syntaxique :

Qui permet, dans ce cas, de distinguer la catégorie syntaxique à laquelle appartiennent les mots en question (adjectif, substantif ou verbe) lorsque sa morphologie ne permet pas de faire cette distinction.

Exemple : *Un savant compromis a été arrêté à la frontière*

(Savant= substantif, compromis=adjectif ou bien savant =adjectif, compromis= substantif)

⁹ L'ambiguïté se définit comme le fait qu'un même segment puisse prêter à deux interprétations mutuelles exclusives. Elle recouvre un certain nombre de cas de figure qui peuvent être classés selon différents critères, comme la source d'ambiguïté (lexicale, syntaxique ou pragmatique).

¹⁰ On parle d'homonymie si le segment est envisagé à l'oral, d'homographie s'il est envisagé à l'écrit, étant bien entendu que l'on peut avoir les deux à la fois, cas des homonymes homographes .

5.1.3. Désambiguïisation pragmatique :

Ce type de désambiguïisation représente un vaste champ, au sein duquel émergent deux principales catégories :

a. Désambiguïisation référentielle : qui consiste à attribuer aux termes qui la requièrent les référents adéquats (les ambiguïtés de ce type relèvent pour la majorité d'entre elles de l'indétermination référentielle).

Exemples :

1. Un article journalistique titré :

*Guêpe dans le Cola : **elle** meurt asphyxiée.*

Elle représente la buveuse du Cola et non pas la guêpe.

2. *L'enseignant a rencontré l'étudiant parce qu'**il** était en retard.*

Il représente l'enseignant comme il peut représenter l'étudiant.

b. Désambiguïisation qui concerne les valeurs illocutoires et perlocutoires.

Exemple :

Je ne t'oublierai pas

Énoncé dont la valeur illocutoire peut être : Une promesse comme elle peut-être bien une menace.

Remarques :

1. La désambiguïisation pragmatique exige le recours aux informations liées à la situation de communication (contexte).

2. Dans le processus de désambiguïisation, en général, les savoirs linguistiques et encyclopédiques sont inextricablement mêlés.

5.2. L'explicitation d'ordre supérieur :

Ce type d'explicitation se réalise par la prise en compte des états mentaux du locuteur et de ses intentions au moment de l'énonciation ainsi que du but illocutoire de l'énoncé :

Exemple :

Je ne resterai pas longtemps.

La forme propositionnelle de l'énoncé : je ne resterai pas longtemps.

L'explicitation d'ordre supérieure : il s'agit d'une assertion / menace / promesse...

Exercices d'application:

Questions :

1. Sperber et Wilson ne rejettent pas totalement la théorie du code. Pourquoi ?
2. Le raisonnement inférentiel peut produire trois types d'effets, lesquels ?
3. La métaphore de l'esprit-ordinateur représente le point commun de toutes les sciences cognitives. Citez-en quelques unes.
4. Quelles sont les principales caractéristiques de la pragmatique cognitive ?

Exercices :

Exercice n1 :

Les phrases suivantes sont linguistiquement ambiguës :

- 1- La petite brise la glace.
 - 2- L'artiste peint la nuit.
 - 3- La dame a frappé l'homme avec un parapluie.
 4. Il téléphone à son cousin de Paris.
 5. Coiffeur pour dames à grande réputation
 6. je l'entendis parler avec difficulté
 7. Max regarde la fille avec des jumelles
 8. Avez-vous vu le collier du chien que Jacques a acheté hier ?
 9. la belle porte le voile.
 10. les jumelles grossissent.
 11. Le lion a mangé l'avocat.
 12. La cuisine de ta tante est impeccable.
- Donnez deux significations pour chacune d'elles
 - Expliquez comment peut-on les désambiguïser ?

Exercice n2 :

Même consigne.

1. Le petit souffle des bougies.
2. La belle écaille des sardines.
3. La maigre joue.
4. Je suis un fou.
5. J'ai parlé au marchand du tissu chinois.
6. Elle a loué une voiture à son frère.
7. Le jeune ferme la porte.
8. Le petit contrôle qu'on termine.

Exercice n 3 :

- Donnez au moins deux significations pour chacune des phrases ci-dessous.

- Classez-les dans le tableau selon leur type d'ambiguïté.

1. Paul a volé pour la troisième fois.
2. Je t'embrasse et Lila aussi
3. La note est bonne
4. Qui invitera Marie ?
5. Ça va ?
6. Elle apprécie la bise
7. Edipe voulait épouser sa mère
8. Je ne t'oublierai pas
9. J'aime le portrait de Karim
10. La critique de Chomsky
11. Qu'est-ce que vous buvez ?
12. Je viendrai

Corrigé :

1. Sperber et Wilson ne rejettent pas totalement la théorie du code car les aspects codiques jouent un rôle premier dans la compréhension de la communication et permettent de dégager certaines des prémisses sur la base desquelles, les processus inférentiels conduisent aux intentions du locuteur.

2. Les effets produits par le raisonnement inférentiel sont :

- ✓ L'acquisition d'une nouvelle information.
- ✓ Le changement de la force de conviction.
- ✓ L'éradication d'une croyance (suppression d'une ancienne information qui se remplace par une nouvelle information plus convaincante).

3. Parmi les sciences cognitives, nous citons la pragmatique cognitive, la neuroscience, l'intelligence artificielle, l'informatique, la psychologie cognitive...etc.

4. Les principales caractéristiques de la pragmatique cognitive, sont :

- ✓ Elle est déductive chargée d'analyser les processus inférentiels dans l'interprétation des phrases.
- ✓ Elle est vériconditionnelle.
- ✓ Elle s'occupe de tous les aspects pertinents pour l'interprétation des phrases en contextes.
- ✓ L'interprétation des énoncés doit rendre compte de tous les contenus communiqués par le locuteur, dont bon nombre ne le sont pas explicitement.
- ✓ Le principe fondateur de cette interprétation est le principe de la pertinence.

Exercice n1 :

1. La petite brise la glace :

1ère signification : La petite fille brise la glace (la coagulation de l'eau).

2ème signification : La moindre brise donne froid à la petite (fille).

2. L'artiste peint la nuit :

1ère signification : L'artiste choisit la nuit comme sujet à peindre.

2ème signification : L'artiste peint durant la nuit.

3. La dame a frappé l'homme avec un parapluie.

1ère signification : La dame utilise le parapluie pour frapper l'homme.

2ème signification : La dame frappe l'homme qui porte un parapluie.

4. Il téléphone à son cousin de Paris.

1ère signification : il est à Paris et il appelle son cousin par téléphone.

2ème signification : Il téléphone à son cousin qui habite à Paris.

5. Coiffeur pour dames à grande réputation

1ère signification : Il s'agit d'un coiffeur de grande réputation (célèbre).

2ème signification : les clientes du coiffeur (dames) qui sont de grande réputation.

6. je l'entendis parler avec difficulté

1ère signification : j'ai trouvé des difficultés pour l'entendre parler.

2ème signification : c'est la personne qui parle qui éprouve des difficultés en parlant.

7. Max regarde la fille avec des jumelles

1ère signification : Max regarde la fille via les jumelles.

2ème signification : C'est la fille avec des jumelles que Max regarde.

8. Avez-vous vu le collier du chien que Jacques a acheté hier ?

1ère signification : On cherche le collier qui a été acheté hier par Jacques.

2ème signification : On cherche le chien.

9. la belle porte le voile.

1ère signification : Si le vocable « porte » est traité comme substantif, dans ce cas elle signifie, elle est cachée par la porte.

2ème signification : Si le vocable « porte » est traité comme un verbe dans ce cas la phrase signifiera qu'une femme porte le voile sur sa tête (cas du hidjeb ou le voile de la mariée).

10. les jumelles grossissent.

1ère signification : les deux sœurs jumelles prennent du poids.

2ème signification : les jumelles grossissent les sujets observés.

11. Le lion a mangé l'avocat :

1ère signification : le lion a mangé le fruit.

2ème signification : le lion a mangé le plaideur.

12. La cuisine de ta tante est impeccable :

1ère signification : la pièce destinée à la préparation des aliments est belle et bien arrangée.

2ème signification : la préparation des aliments de la tante qui est impeccable.

- Pour désambiguïser ces phrases, nous devons les transformer en énoncés en leur attribuant un contexte.

Exercice n 2 :

1. Le petit souffle des bougies.

1ère signification : arrangée.

2ème signification :

2. La belle écaille des sardines.

1ère signification : la belle (fille/femme) dépouille les écailles des sardines.

2ème signification : on parle de la petite lame (mince et plate du poisson) qui couvre la peau du poisson/c'est elle qui est belle.

3. La maigre joue.

1ère signification : on parle de la partie du visage qui se trouve sous les tempes et les yeux (elle manque de chair).

2ème signification : c'est la petite fille (mince) qui joue.

4. Je suis un fou.

1ère signification : c'est moi qui suis fou.

2ème signification : je vais après un fou (une personne qui a perdu raison).

5. J'ai parlé au marchand du tissu chinois.

1ère signification : j'ai parlé au marchand chinois.

2ème signification : c'est le tissu dont je parle qui est chinois.

6. Elle a loué une voiture à son frère.

1^{ère} signification : elle a loué sa voiture en location à son frère.

2^{ème} signification : elle a payé la location d'une voiture pour son frère.

7. Le jeune ferme la porte.

1^{ère} signification : le jeune qui est fort/vigoureux porte quelque chose de lourd ou quelqu'un.

2^{ème} signification : le jeune clôture la porte.

8. Le petit contrôle qu'on termine.

1^{ère} signification : c'est l'examen qu'on vient de terminer qui est petite.

2^{ème} signification : on parle d'un petit enfant qui examine minutieusement qu'on termine une certaine tâche.

Exercice n 3 :

1. Paul a volé pour la troisième fois.

- Cambriolage
- Voler dans l'espace

2. Je t'embrasse et Lila aussi

- Je vous embrasse toutes les deux
- On vous embrasse moi et Lila

3. La note est bonne

- La note musicale (caractère qui figure la hauteur et la durée du son)
- Appréciation de la valeur d'un examen que l'on exprime par nombre

4. Qui invitera Marie ?

- Qui est la personne invitée par Marie ?
- Qui est la personne qui invitera Marie ?

5. Ça va ?

- Une vraie question
- Une salutation complémentaire
- Une demande d'information

6. Elle apprécie la bise

- La bise (la bise sur la joue)
- Un vent sec et froid

7. Œdipe voulait épouser sa mère

- La mère d'Œdipe
- La mère de quelqu'un d'autre (un tiers absent)

8. Je ne t'oublierai pas

- Une promesse
- Une menace

9. J'aime le portrait de Karim

- J'aime le portrait de Karim
- J'aime le portrait fait par Karim

10. La critique de Chomsky

- La critique faite par Chomsky lui même
- La critique faite aux travaux de Chomsky

11. Qu'est-ce que vous buvez ?

- Une vraie question
- Une question à valeur d'offre

12. Je viendrai

- Une promesse
- Une menace

Typologie des ambiguïtés :

Ambiguïté lexicale	Ambiguïté syntaxique	Ambiguïté pragmatique
1 - 2 - 3 - 6	4 - 9 - 10	5 - 7 - 8 - 11 - 12

Chapitre IV : La pragmatique intégrée (Oswald Ducrot) :

La pragmatique intégrée s'inscrit dans la tradition francophone, illustrée notamment, par les travaux d'Emile Benveniste (1960) et Oswald Ducrot (1980) : étudier le sens d'un énoncé, c'est accéder à son contenu descriptif ainsi qu'au sens véhiculé par sa relation avec les usagers. Ce sens pragmatique n'est donc pas extérieur aux formes linguistiques, mais inscrit conventionnellement dans l'énoncé même sous la forme d'indices instructionnels. Ce qui implique que les deux disciplines sémantique et pragmatique partagent une zone d'intersection dite « pragmatique intégrée » qui s'assigne pour rôle de recenser les formes linguistiques dont la signification est pragmatique plutôt que descriptive, tout en explicitant leurs significations. Ce recours à la pragmatique confirme de l'existence de quelque chose de plus qu'un contenu descriptif sémantique dans les énoncés.

1. La linguistique de l'énonciation (Benveniste):

Emile Benveniste (1974 :80) définit l'énonciation comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». Sa théorie de l'énonciation reprend la réflexion saussurienne sur la dichotomie langue-parole en substituant le concept de la parole par celui de discours, dans lequel se trouve une série d'éléments à l'aide desquels, le locuteur peut se définir en tant que sujet comme : les pronom personnels (je, tu) , pronoms démonstratifs (celui-ci ceux...), les déictiques temporels et spatiaux (ici, là, maintenant..), les anaphores et les cataphores¹¹ qui s'organisent de façon cohérente dans le discours, mais qui ne sont analysables en dehors de la situation de communication car les informations fournies par ces déictiques ne peuvent être interprétées sans se référer au repère « Je-ici-maintenant ». Autrement dit, ces déictiques sont « vides » et ne se remplissent que lorsqu'ils sont utilisés par les locuteurs en situation d'énonciation.

Exemples :

Expressions déictiques :

Elle est née ici, il y a trois ans.

¹¹ L'anaphore est un mot ou un syntagme, qui dans un énoncé, assure une reprise sémantique d'un précédent segment appelé l'antécédent (l'anaphore se place après son référent). Ducrot et Todorov (1972 :358), le définissent comme « *un segment de discours qui se reporte à une partie de ce même discours pour lui donner une interprétation* ». Exemple : Pierre a renté tôt. **Il** avait le visage pâle. Quand au cataphore, il s'agit d'un pronom en amont du référent auquel il fait appel. Exemple : Quand **il** est arrivé, Pierre avait le visage pâle

Moi, je préfère celle-ci, mais ma nièce préfère celle-là.

Je ne savais pas qu'elle habitait ici.

Expressions anaphoriques et cataphoriques :

J'ai voulu voir l'enseignant mais il était très occupé (anaphore)

Je lui ai dit, à l'enseignant, que je devrai le voir. (cataphore et anaphore)

1.1. Unités de base de la linguistique énonciative :

La linguistique énonciative trouve son origine dans un positionnement particulier vis-à-vis de son objet, qui est langue :

1.1.1. L'énoncé :

Cette nouvelle approche de la langue a conduit à l'introduction d'une nouvelle unité d'analyse en linguistique, celle de **l'énoncé** par substitution de celle de **la phrase**, qui a été pour longtemps objet privilégiée des études linguistiques (Il ne s'agit plus de bannir l'unité phrase que de la laisser à d'autres domaines de la linguistique).

L'énoncé se définit comme étant la réalisation d'une phrase dans une situation donnée. Il est en effet dépourvu de toute pertinence sans faire référence à une autre notion, celle de l'énonciation.

1.1.2. L'énonciation :

L'énonciation correspond à l'acte de production de l'énoncé. Il s'agit d'un processus unique, vu qu'il ne peut être reproduit sans que soient modifiées les conditions dans lesquelles elle se réalise. Prenant l'exemple de l'énoncé « *J'ai mal à la tête* », qui trouve de multiples interprétations selon son cadre d'insertion, il peut donc signifier :

- « *pourriez-vous me prescrire un antalgique* », dans le cadre d'une consultation médicale.

- « *Je ne veux pas sortir* », en réponse à une invitation.

- « *Il y a trop de bruit* », lors d'une soirée agrémentée de musique....etc.

1. La pragmatique intégrée : Oswald Ducrot

La pragmatique intégrée a vu le jour suite aux travaux de Ducrot et Anscombe (1983). Ducrot a élaboré sa théorie tout en contestant la théorie traditionnelle de la communication

qui postule que la communication verbale n'est autre que codage et décodage de messages qui ont pour finalité la transmission de connaissances et /ou d'informations. Pour lui :

« Dire que les langues naturelles sont des codes destinés à la transmission de l'information d'un individu à un autre, c'est admettre du même coup que tous les contenus exprimés grâce à elles sont exprimés de façon explicite » (Ducrot, 1991 :5).

Il est donc bien évident que même si les théories du code ont leurs mérites d'avoir ouvert la voie aux autres réflexions et pensées plus proches de la communication humaine dans des situations réelles, elles ne peuvent en aucun cas traiter les énoncés formulés implicitement et dont l'interprétation nécessite des mécanismes beaucoup plus complexes qu'un simple décodage.

Soit l'énoncé : *Il est quelle heure ?*

Énoncé d'apparence explicite, qui pourrait être interprété, par l'application de la théorie du code, comme une simple demande d'information de la part du locuteur et qui sera décodé par l'interlocuteur ainsi : « le locuteur veut connaître l'heure » et aura donc comme réponse préalable « il est midi » par exemple.

Pourtant, le même énoncé pourrait avoir de multiples interprétations comme : « il est tard », « c'est l'heure de partir », « c'est l'heure de dormir », « c'est l'heure de terminer le cours »...etc. Donc, la théorie du code reste incapable d'interpréter les sous-entendus véhiculés par les énoncés implicites.

(Ducrot 1984 :59).propose de considérer « la langue comme une machine susceptible de faire correspondre à chaque énonciation le sens que les sujets parlants, en fait, lui attribuent ».

Il conteste ainsi la pensée de l'école d'Oxford , en refusant de considérer la pragmatique comme une discipline à part entière, en posant les piliers d'une pragmatique intégrée à la sémantique et qui n'intervient pas à la suite des délibérations des résultats d'analyse sémantique, mais qui en fait partie intégrante.

2.1. Formes de l'implicite :

Oswald Ducrot, dans les années 80 s'intéressait au décalage entre le dire et le dit : Il observait que tout énoncé assertif communique une information explicite appelée contenu *posé*, et véhicule une autre information, dite implicite, qui peut prendre la forme d'une *présupposition* ou d'un *sous-entendu*.

Exemples :

1. *Mon neveu a cessé de fumer.*

Contenu explicite : « Mon neveu a cessé de fumer »

Contenu implicite : « mon neveu fumait »

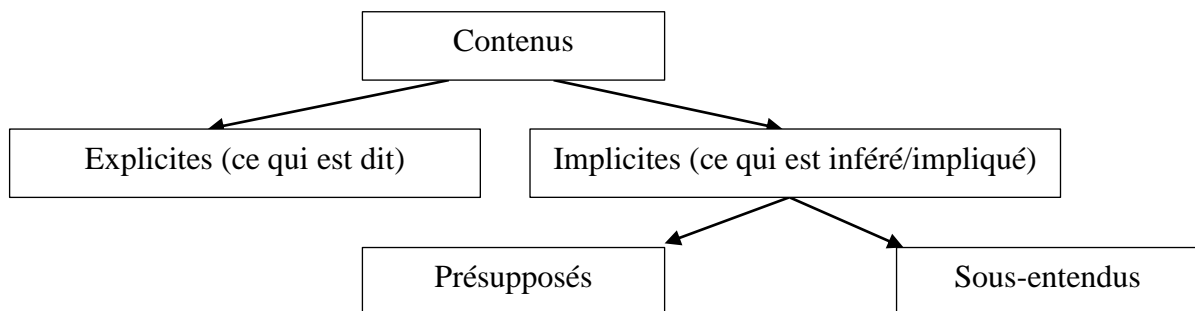
2. *Avez-vous une cigarette ?*

Contenu explicite : « Avez-vous une cigarette ? »

Contenu implicite : « Pouvez-vous me donner une cigarette ? »

Les contenus implicites des énoncés (1) et (2) illustrent en outre la distinction entre présupposés et sous-entendus (*implicatures*). Tandis que « Mon neveu fumait » est **présupposé** en (1), « Pouvez-vous me donner une cigarette ? » est **sous-entendu** en (2). La grande différence vient de ce que les présupposés sont indépendants du contexte, contrairement aux sous-entendus qui en sont tributaires et qui procèdent typiquement d'un calcul d'intentions.

Bien que cette opposition entre présupposées et sous-entendus ait d'abord été avancée par Ducrot (1969), nous trouvons utile de reprendre la présentation de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1998 : 20) qui contraste d'abord contenus explicites et contenus implicites suivant Grice. Les premiers qui correspondent à ce qui est posé, « ce qui est dit » alors que les contenus implicites ne sont pas explicitement posés mais plutôt imposés, ils concernent ce qui est véhiculé en surplus, par implication. C'est au sein des ces contenus dits « implicites » que s'inscrit la bipartition présupposés / sous-entendus. Distinction qui peut-être schématisée ainsi :



2.1.1. Les présupposés :



Lorsqu'un locuteur accomplit un acte d'assertion, il accomplit aussi de façon secondaire un acte de présupposition qui représente un contenu informatif que le même énoncé

communiqué mais de façon implicite. Kerbrat-Orecchioni (1998 :25) définit les présupposés comme :

« Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif »

Les présupposés *« relèvent du composant linguistique et sont mécaniquement induits par l'emploi de certains termes ou formes capables de les faire naître »*, ajoute Ducrot (1969 :39).

Exemples :

Il ne fume plus

→ce qui est présupposé, c'est qu'il fumait.

Ma sœur s'est servie de la voiture.

→ce qui est présupposé, c'est que j'ai une sœur

Tous ses enfants vont à l'école

→présuppose qu'elle a des enfants.

Il est à noter que les présupposés sont inscrits dans l'énoncé lui-même et font partie, comme le posé, de la signification littérale de l'énoncé.

2.1.2. Les sous-entendus :

La présupposition n'est pas seule à communiquer une information non explicite car certains énoncés véhiculent également des contenus sous-entendus dont le déchiffrement nécessite, de la part de l'allocutaire, une interprétation qui est largement tributaire du contexte.

Les sous-entendus englobent, d'après Kerbrat-Orecchioni(1986 :39) :

« Toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif (ainsi une phrase telle que « Il est huit heures » pourra-t-elle sous-entendre, selon les circonstances de son énonciation, « Dépêche-toi », aussi bien que « Prends ton temps »). valeurs instables, fluctuantes, neutralisables, dont le décryptage implique un calcul interprétatif toujours plus ou moins sujet à caution, et qui ne s'actualisent vraiment que dans des circonstances déterminées, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de déterminer. »

Ensuite et par opposition aux présupposés, elle ajoute que « *les sous-entendus (qui par ailleurs ne partagent pas ces propriétés de non informativité, ou d'indifférence à la négation que l'on observe souvent chez les présupposés) se caractérisent par leur inconstance. On peut donc les déceler à l'aide de ce test de " cancellability" (annulation, neutralisation) auquel Grice fait appel pour identifier les implicatures conversationnelles.* ». Elle donne comme exemple « *S'il fait beau, j'irai me promener /s'il ne fait pas beau, je resterai chez moi.* » ,(ibid :40).

2.2. Distinction entre présupposition et sous-entendu :

Même si la présupposition et le sous-entendu communiquent tous deux une information implicite, ils se distinguent l'un de l'autre .Distinction qui peut être explicitée sur la base des quatre critères suivants :

2.2.1. La relation avec le code et le contexte :

Le mécanisme d'interprétation de la présupposition est inscrit dans la structure du même code de la langue indépendamment du contexte d'énonciation. En revanche, la production d'un sous-entendu dépend directement du contexte de l'énonciation.

Exemple : *Martin est parvenu à te convaincre*

Le présupposé : Martin a essayé de te convaincre quelque soit la situation de communication.

2.2.2. Le comportement syntaxique :

La présupposition et le sous-entendu réagissent différemment lorsqu'ils sont soumis aux transformations négatives ou interrogatives.

Exemples :

Martin est parvenu à te convaincre

Martin n'est pas parvenu à te convaincre

Martin est-il parvenu à te convaincre ?

➤ Tous ces énoncés ont pour présupposé « Martin a essayé de te convaincre ».

Mon fils ne déteste pas le navet

Mon fils déteste le navet

Mon fils déteste-t-il le navet ?

- les deux derniers énoncés ne véhiculent plus l'information sous-entendue « Mon fils aime le navet » contenu dans le premier énoncé.

Il est à noter que contrairement aux présupposés, qui ont la caractéristique de résister à la négation et l'interrogation, le sous-entendu n'y résiste pas.

2.2.3. Rapport au sens explicite :

Le présupposé appartient au sens explicite de l'énoncé (si l'expression véhiculant le présupposé est paraphrasée, le présupposé disparaît).

Exemples :

On est parvenu à le convaincre.

On a obtenu son accord.

Le second énoncé n'a plus pour **présupposé** « on a essayé de le convaincre », mais plutôt « on a demandé son accord ».

En revanche, le sous-entendu, résiste très bien à la paraphrase.

Il ne déteste pas les étrangers.

Il n'a rien contre les étrangers.

Le second énoncé a parfaitement conservé **le sous-entendu** « il aime les étrangers ».

2.2.4. Rôle des interlocuteurs :

Le présupposé est indépendant du contexte antérieur de l'acte d'énonciation, tandis que le sous-entendu est contextuellement dépendant et postérieur à l'acte de l'énonciation, cela veut dire que le présupposé est antérieur au sous-entendu et sa connaissance est nécessaire à la recherche de son contenu sous-entendu.

Exemple :

Si j'avais invité son épouse, Karim serait venu à la fête.

Présupposé : je n'ai pas invité l'épouse de Karim

Sous-entendu : Karim n'est pas venu à la fête.

Exercices d'application:

Questions :

1. Quelles formes peut revêtir l'implicite ?
2. Précisez la différence entre ces deux concepts et donnez un exemple illustrant chacun d'entre eux.
3. Quels sont les critères de base qui permettent la distinction entre sous-entendu et présupposition ?

Exercice n 1 :

Précisez pour chacun des énoncés ci-dessous s'ils contiennent une information explicite ou implicite. Dans ce dernier cas, précisez-la.

1. Cet élève a prétendu avoir oublié son devoir chez lui.
2. Elle s'imagine que tout le monde l'apprécie.
3. Ce roman a été écrit par Zola.
4. Aujourd'hui, il est à l'heure au travail.
5. Tous mes amis ont lu Les Misérables.
6. Il s'est arrêté de mentir à l'âge de treize ans.
7. Les petits-enfants de Jean seront riches.
8. Mon neveu n'a pas cessé de fumer, malgré les conseils des médecins :
9. On ne trouve plus de cerises.

Exercice n 2 :

Relevez les indices grammaticaux de l'énonciation et analysez-les de manière méthodique, en regroupant les occurrences similaires.

« Ne **vous** ai-je pas dit **cette semaine** que **vous** n'êtes pas **ici** pour jouer à **ces** petits jeux infantiles sur **votre** ordinateur ? Regardez-moi au lieu de tripoter **ça** ! **Vous** n'êtes pas dans l'entreprise pour **vous** amuser, **nous** ne vous avons pas embauché pour **ça** ! **Vous** faites un effort, **mon** ami, sinon d'**ici un mois**, **vous** allez vous retrouver **là-haut**, à classer le courrier en retard ! ».

Exercice n3 :

Quelles sont les présuppositions déclenchées dans les énoncés ci-dessous:

1. Elle n'est pas en tant que médecin inférieur à son mari.
2. Il a encore oublié ses lunettes
3. Pour un enfant de 8ans, il sait beaucoup de physique
4. Si vous aviez ralenti, vous auriez évité cet accident
4. Même ses amis l'ont critiqué
6. Il s'est encore trompé
7. Il ignorait que sa mère était malade
8. Il a cessé de battre sa femme
9. Il a gagné encore.
10. Ella a divorcé.

Corrigé :

1. L'implicite peut prendre la forme d'**une présupposition** ou d'**un sous-entendu**.
2. La présupposition est inscrite dans la langue même sans référence au contexte, quant au sous-entendu, il résulte par contre de la conjugaison des facteurs internes et externes (ceux relatifs au contexte).
3. Les critères de base qui permettent la distinction entre les deux concepts sont :
 - ✓ La relation avec le code et le contexte.
 - ✓ Le comportement linguistique.
 - ✓ Le rapport au sens explicite.
 - ✓ Le rôle des interlocuteurs.

Exercice n1 :

Indices de personne : je(pronom sujet), vous(pronom sujet) votre (adjectif possessif), moi (pronom complément), vous (pronom sujet) ,nous, vous (pronoms compléments), mon (adjectif possessif), vous(pronom réfléchi).

Indices spatiaux : adverbes (ici, là-haut).

Indices temporels : cette semaine, d'ici un mois, le présent (êtes, regardez, faites), passé composé(ai dit, avons embauché, futur proche (allez-vous retrouver).

Déictiques gestuels : démonstratifs ça ces.

Exercice n 2 :

1. Cet élève a prétendu avoir oublié son devoir chez lui.

Information implicite : l'élève n'a pas fait son devoir et invente une excuse.

2. Elle s'imagine que tout le monde l'apprécie.

Information implicite : Contrairement à ce qu'elle pense, certains ne l'aiment pas.

3. Ce roman a été écrit par Zola.

Information explicite

4. Aujourd'hui, il est à l'heure au travail.

Information implicite : D'habitude, il est en retard.

5. Tous mes amis ont lu Les Misérables.

Information explicite.

6. Il s'est arrêté de mentir à l'âge de treize ans.

Information implicite : il mentait avant l'âge de treize ans.

7. Les petits-enfants de Jean seront riches.

Information implicite : Jean a des enfants.

8. Mon neveu n'a pas cessé de fumer, malgré les conseils des médecins :

Information implicite : Mon neveu fume jusqu'à maintenant.

9. Karim a cessé de fumer.

Information implicite : Karim fumait avant.

10. On ne trouve plus de cerises.

Information implicite : On en trouvait des cerises avant.

Exercice n3 :

Quelles sont les présuppositions déclenchées par les expressions en gras :

1. Elle n'est pas en tant que médecin inférieur à son mari.

- Son mari est médecin aussi

2. Il a encore oublié ses lunettes

- Il a oublié ses lunettes auparavant

3. Pour un enfant de 8ans, il sait beaucoup de physique

- Il est fort en physique

4. Si vous aviez ralenti, vous auriez évité cet accident

- Vous avez eu un accident

4. Même ses amis l'ont critiqué

- Il a été critiqué

6. Il s'est encore trompé

- Il s'est déjà trompé avant

7. Il ignorait que sa mère était malade

- Sa mère était malade

8. Il a cessé de battre sa femme

- Il avait l'habitude de battre sa femme

9. Il a gagné encore.

- Il a gagné avant.

10. Elle a divorcé.

- Elle était mariée.

Bibliographie :

1. AUSTIN, Jean-Louis (1970): « Quand dire, c'est faire ». Traduction de Lane, G. Paris, Seuil.
2. BLANCHET Philippe (1995) : « la pragmatique : D'Austin à Goffman ». Bertrand-Lacoste, Paris.
3. BRACOPS, Martine (2010) : « Introduction à la pragmatique : Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée ». De Boeck Supérieur.
4. DE BOYSSON-BARDIES Bénédicte (2003) : « Le langage, qu'est-ce que c'est ? ». Odile Jacob.
5. DUCROT, Oswald (1972) : « Dire et ne pas dire », Hermann.
6. DUCROT, Oswald (1969) : « Présupposés et sous-entendus », Langue Française n :4 . Sous la direction de Alain Rey.
7. GARRIC Nathalie & CALAS Frédéric (2007) : « introduction à la pragmatique ». Hachette.
8. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001) : « Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement » France, Nathan.
9. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2002) : « L'énonciation : De la subjectivité dans le langage ». Armand Colin.
10. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2005) : « le discours en interaction » ». Armand Colin.
11. PAVEAU, Marie-Anne & SARFATI Georges-Elia (2003): « Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique ». Armand Colin.
12. MOESCHLER, Jacques & Reboul Anne (1994) : « Dictionnaire encyclopédique de pragmatique ». Paris, Éditions du Seuil
13. MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne (1998) : « la pragmatique aujourd'hui : une nouvelle science de communication ». Paris, Le Seuil.